

Rapport des secteurs & Bilan d'activité

2021



CAES
inserm
Faire ensemble



Sommaire

Effectifs

Page 4 - Bilan 2018-2021

Subventions

Page 11 - Bilan 2021

Page 12 - Budget 2021

Secteurs

Page 12 - Participation

Page 13 - Secteur Voyages

Page 14 - Secteur Vacances

Page 17 - Secteur Jeunesse

Page 18 - Secteur Solidarité

Page 20 - Secteur Loisirs-Culture

Page 22 - Secteur CLAS - Comités Locaux d'Action Sociale

Page 24 - Secteur Sports

Page 26 - Secteur Retraités

Billetterie en ligne

Page 29 - Billetterie en ligne

Activité des élus

Page 30 - Activité des élus

Lexique

Page 30 - Lexique

Actions Spéciales Covid 2021

Page 31 - Bilan actions spéciales

Ce document a été réalisé par la Commission Communication du Caes Inserm

Conception et mise en page : Raquel Cespón Romero

Impression : Service de Reprographie de l'Inserm

Nous remercions tous les élus et les gestionnaires du Caes qui ont participé à cette publication ainsi que l'Inserm qui nous a permis de reproduire les données de leur Rapport Social Unique.

Les données d'activités sont obtenues grâce au logiciel Ganael (Service Informatique du CAES CNRS sous la direction de Cho Yang).

Présentation

Le Caes Inserm vous accompagne ainsi que vos proches tout au long de votre vie professionnelle, mais également lors de votre retraite. Il vous propose, dans un environnement social, de nombreuses prestations adaptées à vos besoins. Nous sommes une association indépendante, régie par la loi de 1901, et soutenue par l'Inserm grâce à une convention établie dès 1982 et renouvelée en 2017. Cette association est gérée par un Comité National d'Action Sociale (Cnas) composé de 17 représentants du personnel élus, sur listes syndicales, par tous les personnels statutaires, contractuels et retraités de l'Inserm. Tous les agents et retraités de l'Inserm sont membres de droit de l'Association.

Le Caes Inserm dispose d'une structure nationale qui œuvre pour la solidarité entre salariés et entre générations en proposant des prestations pour les adultes et les enfants dans les domaines des vacances, des loisirs, de la culture et du sport. Il dispose également de structures de proximité, les Comités Locaux d'Action Sociale (Clas), présents dans la plupart des sites d'implantation de l'Inserm.

L'association reçoit une subvention annuelle de l'Inserm correspondant, par convention, à 0,62 % de la masse salariale des fonctionnaires, contractuels et vacataires définie dans notre convention. Cette subvention s'élevait en 2021 à 1 766 603 €, en net recul, malgré nos protestations, par rapport au montant conventionnel.

Le budget du Caes ne nous permet pas de répondre à toutes vos demandes. Hormis les secteurs Jeunesse, Vacances et Solidarité qui sont prioritaires, nous sommes parfois dans l'obligation de sélectionner les dossiers qui pourront être subventionnés dans les autres secteurs. Les critères de sélection appliqués sont fondés sur deux principes fondamentaux :

- 1) permettre à chacun de bénéficier de l'aide du Caes, en donnant la priorité aux agents qui n'ont jamais participé à une activité du secteur considéré (règle du « Jamais parti »),
- 2) apporter notre aide à ceux qui en ont le plus besoin, en prenant en compte les revenus et la composition de chaque foyer (Quotient Familial).

Les élus du Caes Inserm se sont engagés pour plus de transparence ; nous proposons chaque année un Rapport des secteurs & Bilan d'activités, qui décrit l'activité de chaque secteur et vous donne un aperçu chiffré et détaillé sur l'activité globale du Caes, de ses différents secteurs, ainsi que de celle de vos élus.

Les pages qui suivent vous permettront d'apprécier l'ensemble du travail et des actions menées, malgré la crise sanitaire, par les membres des Clas, les élus au Cnas et le personnel du Caes pour le bénéfice des personnels et retraités de l'Inserm.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce Rapport des secteurs & Bilan d'activités 2021, et espère vous retrouver très bientôt lors d'activités des Clas ou du Caes.

François Coulier,
Président du Caes Inserm

Effectifs - Bilan 2021

• Nombre d'Ouvrants Droit membres du Caes par année depuis 2018.

	2018	2019	2020	2021
Agents Inserm *	8 139	8 216	8 304	8 402
Retraités **	1 248	1 290	1 314	1 326
Total	9 387	9 506	9 618	9 728

* Fonctionnaires, CDD et vacataires selon le Bilan Social de l'Inserm.

** Retraités inscrits au fichier des retraités du Caes

• Évolution du nombre d'Ouvrants Droit ayant participé aux activités nationales du Caes ainsi que le nombre de participants (Ouvrants Droit et leur famille) et participations depuis 2018.

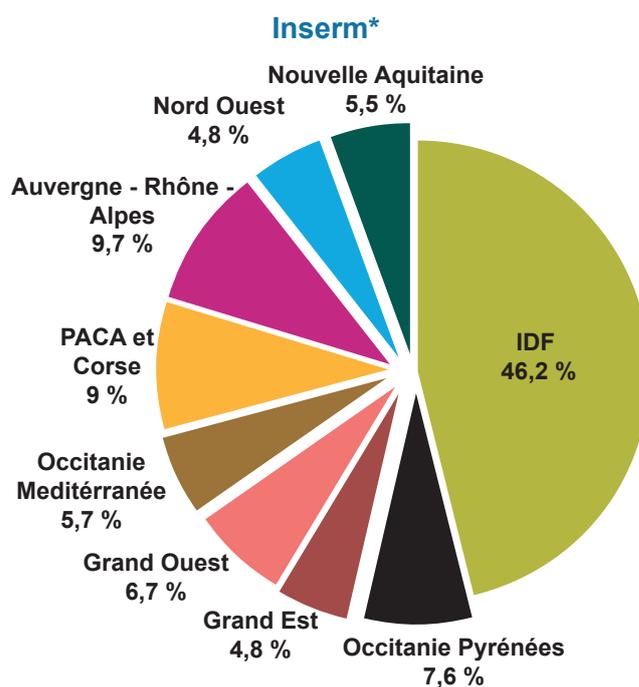
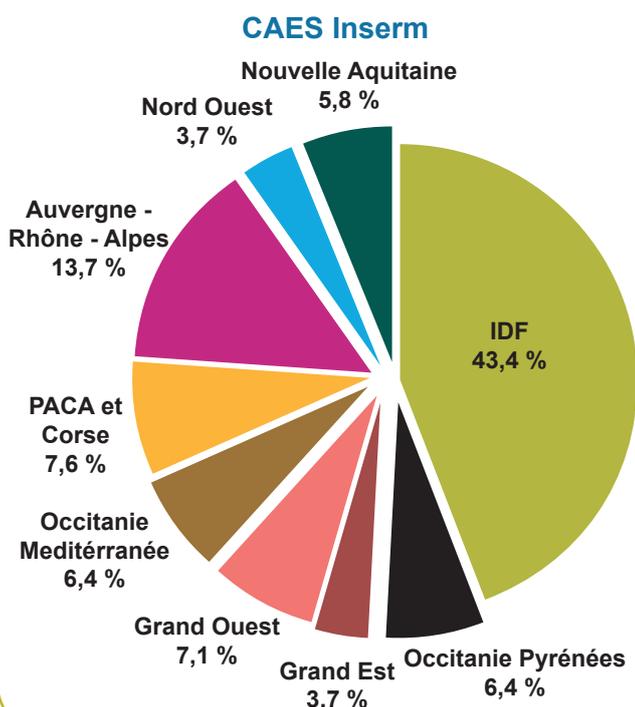
	2018	2019	2020	2021
Ouvrants Droit	1 836	1 796	1 424	1 495
Participants	4 442	4 432	3 589	3 799
Participations	9 488	8 845	7 051	7 912

• Répartition des Ouvrants Droit participant aux activités nationales du Caes par délégation régionale.

	Total DR IDF	Nouvelle Aquitaine	Nord-Ouest	Auvergne-Rhône-Alpes	PACA et Corse	Occitanie Méditerranée	Grand-Ouest	Grand-Est	Occitanie Pyrénées	Non précisé	Total DR hors IDF	Total
Tout le CAES	649	87	55	205	113	96	106	55	95	34	846	1 495
Jeunesse 1	121	20	8	48	31	15	24	7	25	0	178	299
Jeunesse 2 *	190	41	21	89	55	51	53	26	35	0	371	561
Loisirs-Culture	36	2	2	6	4	7	5	1	5	5	37	73
Retraités	86	0	0	1	2	1	0	0	3	11	18	104
Solidarité	5	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	6
Sports	142	21	20	45	13	17	24	8	19	8	175	317
Vacances	312	43	34	130	66	49	70	31	60	13	496	808
Voyages	60	11	5	16	8	6	5	6	6	5	68	128

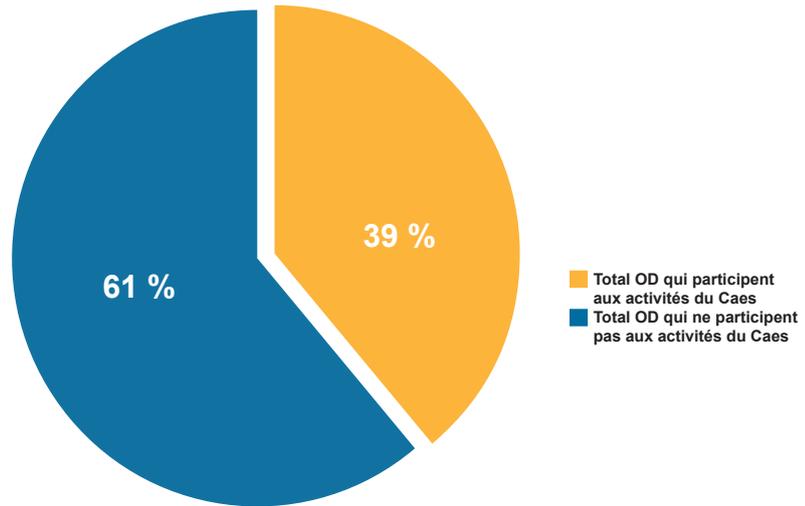
* ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) et ASCL (Activités Sportives, Culturelles et de Loisirs).

• Répartition Ile-de-France/hors IdF des Ouvrants Droit participant aux activités nationales du Caes et des agents Inserm.



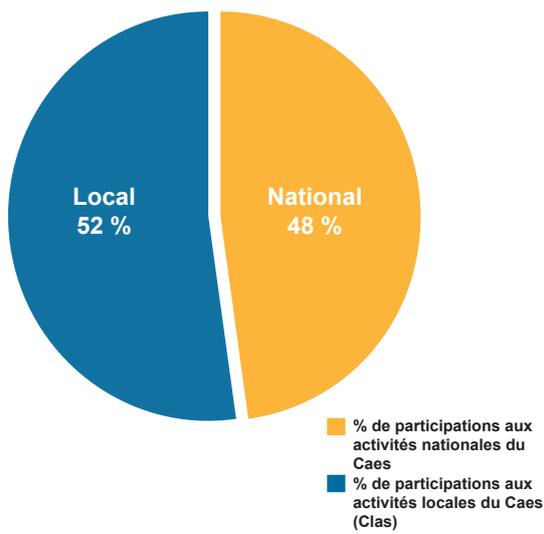
* Données du Rapport Social Unique de l'Inserm 2021

• Nombre d'Ouvrants Droit ayant participé aux activités du Caes en 2021.

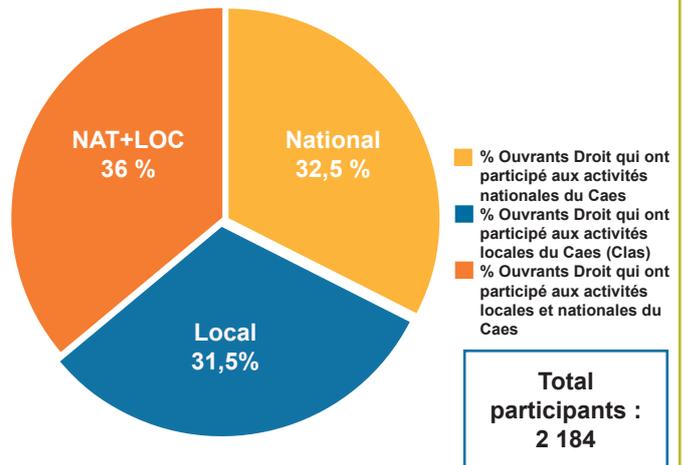


• Répartition des participations aux activités du Caes.

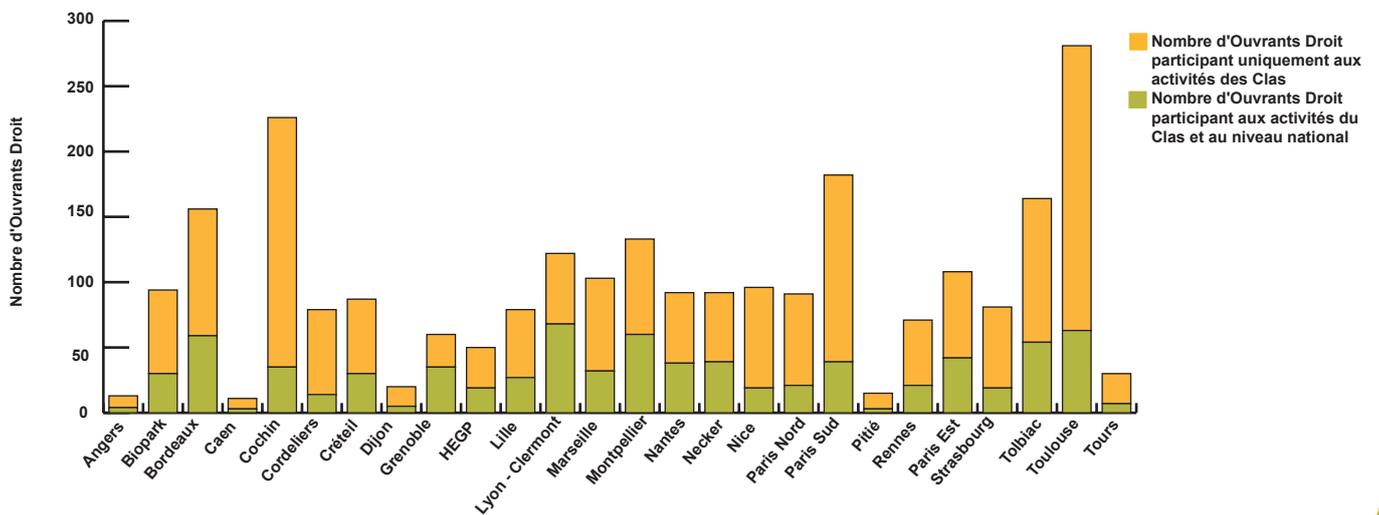
Total participations : 16 487



• Répartition des Ouvrants Droit participant aux activités du Caes.

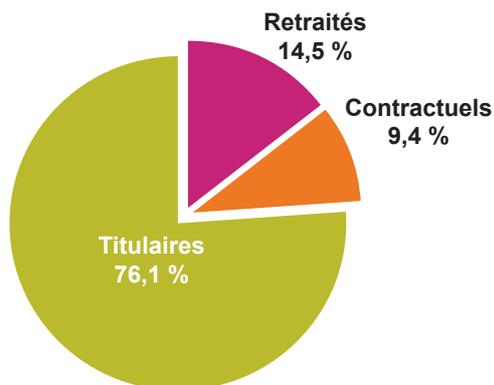


• Nombre d'Ouvrants Droit par Clas participant aux activités locales et nationales.

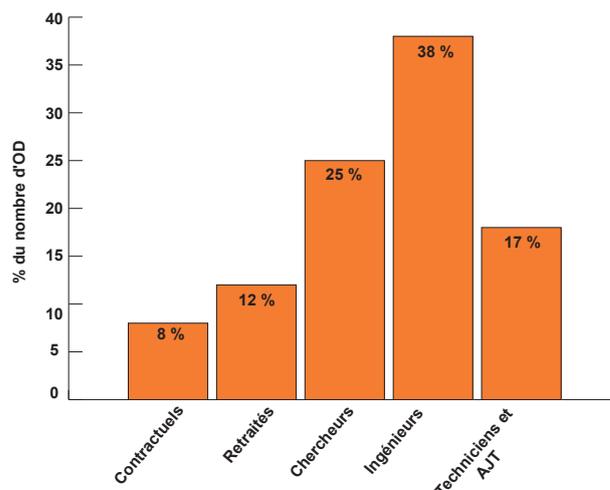


Effectifs - Bilan 2021

• Répartition des Ouvrants Droit ayant participé aux activités nationales du Caes par statut.



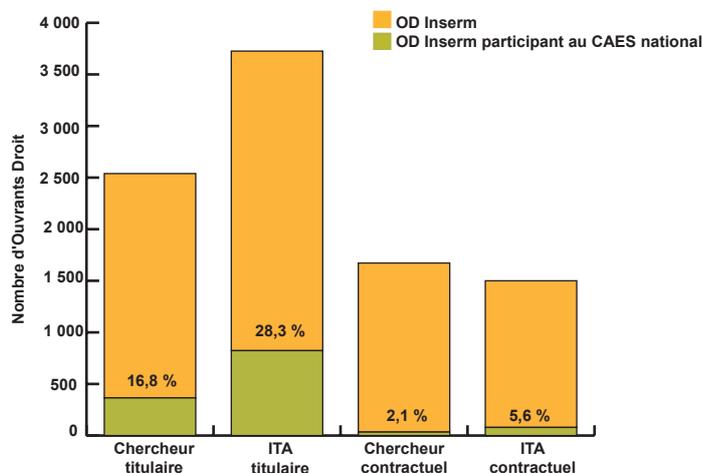
• Proportion par catégorie des Ouvrants Droit participant aux activités nationales du Caes.



• Nombre d'Ouvrants Droit ayant participé aux activités du Caes, par catégorie professionnelle par rapport au nombre d'agents Inserm.

	Contractuels	Retraités	Chercheurs	Ingénieurs et Techniciens
OD	117	180	365	823
Inserm	3 059	1 326	2 174	2 903

• Participants aux activités nationales du Caes par rapport à la totalité des agents Inserm en fonction de leurs statuts.

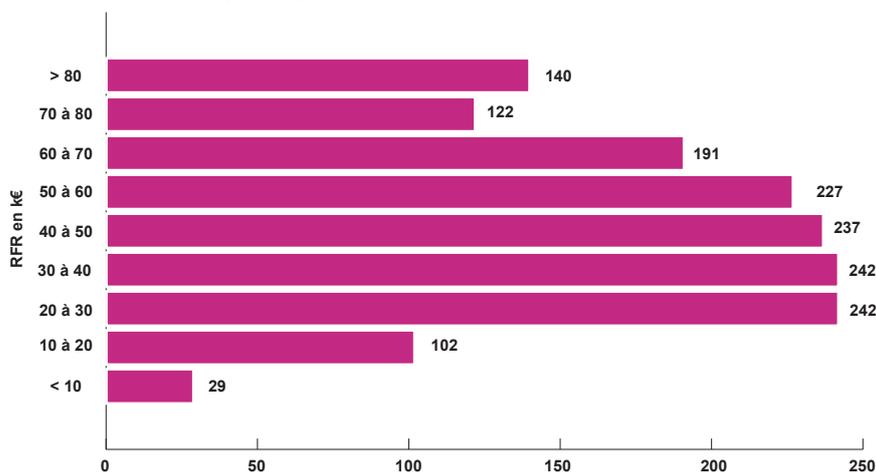


Le graphe présentant la proportion par catégorie des participants aux activités nationales du Caes nous indique quelle est la proportion relative de chaque catégorie parmi l'ensemble des agents qui bénéficient du Caes, indépendamment du nombre total d'agents Inserm ou de retraités.

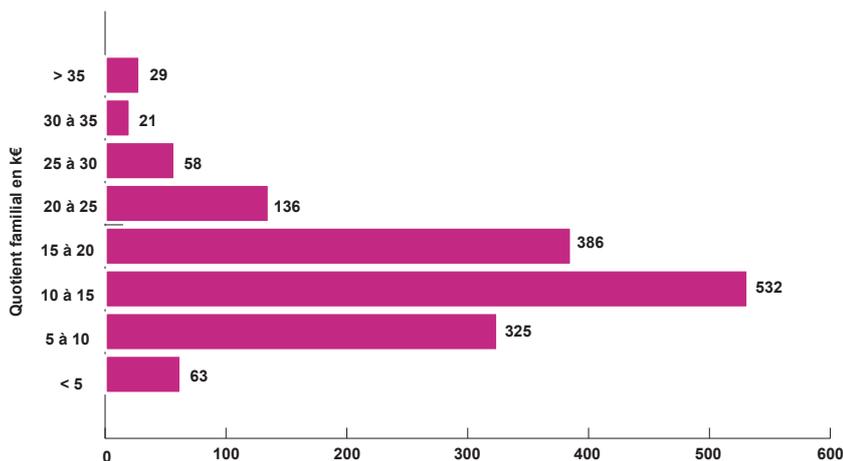
Le deuxième graphe présente la proportion de personnes, dans chaque statut, qui participent aux activités nationales du Caes par rapport au nombre total d'agents Inserm.

Ce graphe indique que les ITA bénéficient proportionnellement plus du Caes, et que les agents en contrat précaire, qu'ils soient techniciens, ingénieurs ou chercheurs connaissent moins bien les activités que nous proposons, et en bénéficient moins.

• Répartition des Ouvrants Droit participant aux activités nationales du Caes par revenu fiscal de référence (RFR) en k€.

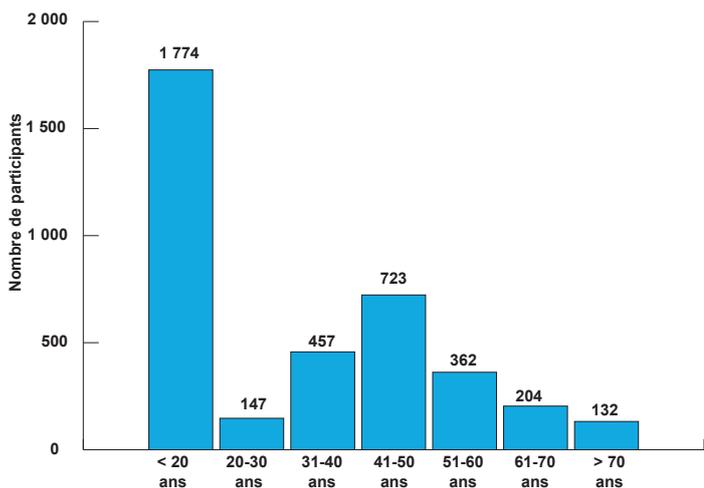


• Répartition des Ouvrants Droit participant aux activités nationales du Caes par quotient familial (QF)* en k€.



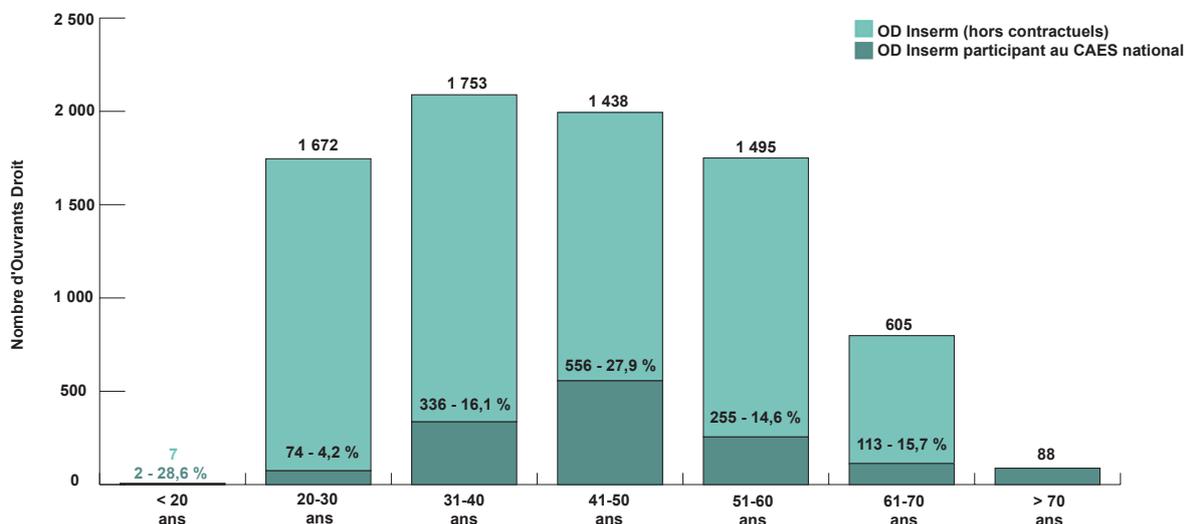
*Quotient familial : revenu fiscal de référence pondéré par la composition familiale permettant le calcul de la subvention. Le taux maximal de subvention est attribué au QF ≤ 7 748 € et le taux minimal au QF ≥ 22 504 €.

• Nombre de participants par tranche d'âge.



Le nombre de participants par tranche d'âge inclut les familles (conjoint et enfants) des Ouvrants droit. Ceci se reflète dans le nombre particulièrement élevé des moins de 20 ans, pour l'essentiel des enfants d'agents Inserm. En revanche, la répartition des ouvrants droit par tranche d'âge ne prend en compte que les agents Inserm, mais permet de mesurer la proportion d'agents bénéficiant des activités du Caes. Les jeunes de moins de 30 ans participent proportionnellement moins au Caes que les quadragénaires.

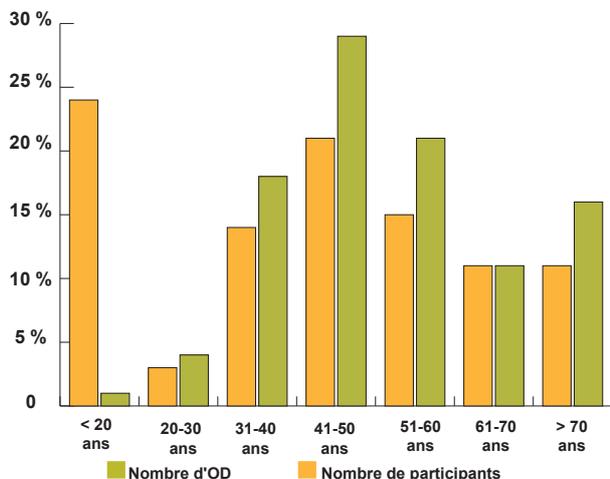
• Répartition des Ouvrants Droit Inserm et des Ouvrants Droit participant aux activités nationales du Caes par tranche d'âge.



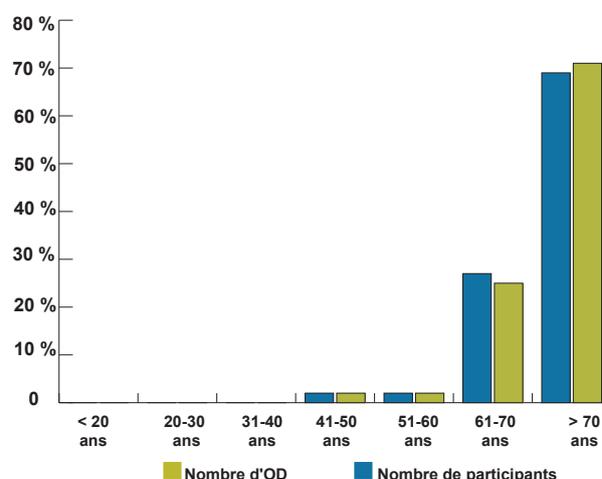
Effectifs - Bilan 2021

• Répartition par tranche d'âge des Ouvrants Droit et des participants aux activités des secteurs du Caes. Résultat en pourcentage du nombre d'Ouvrants Droit par secteur.

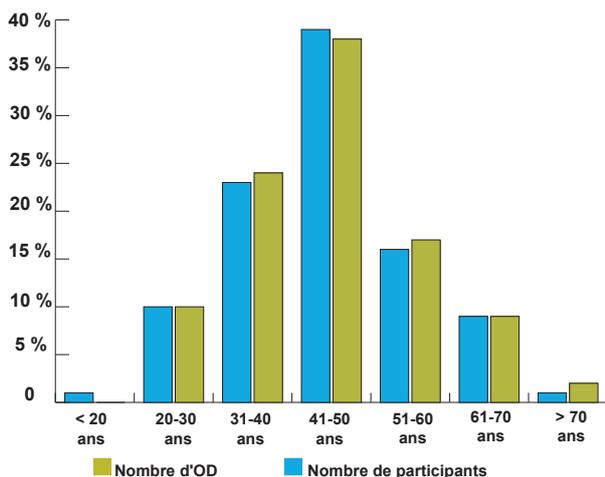
Loisirs-Culture



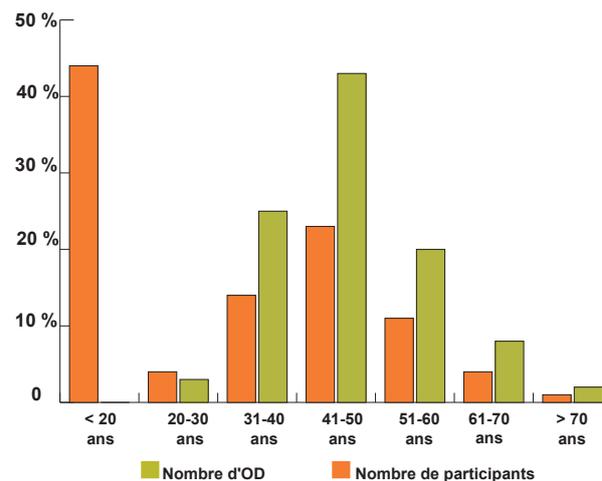
Retraités*



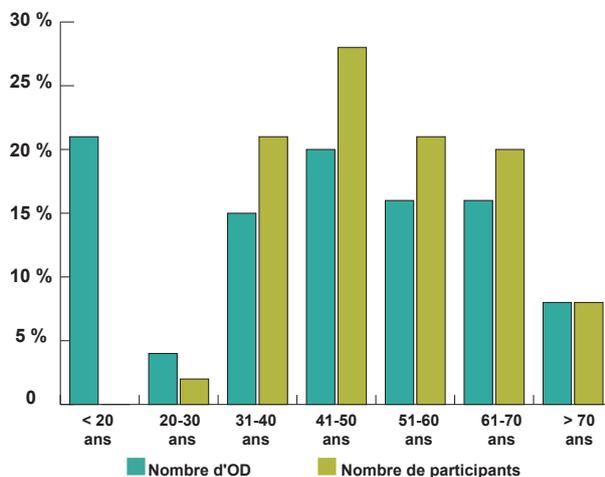
Sports



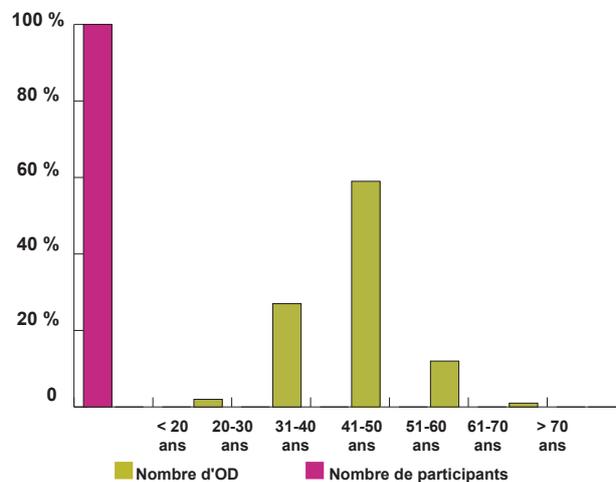
Vacances



Voyages



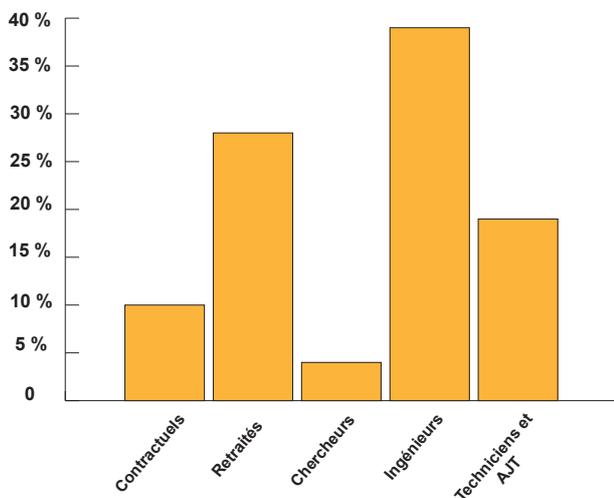
Jeunesse



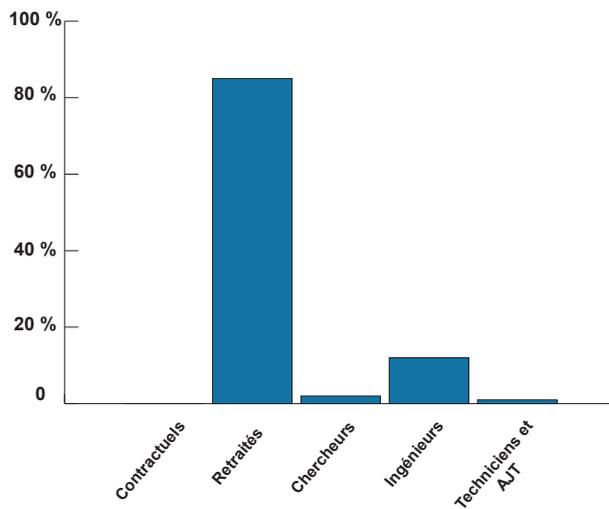
* Les actifs peuvent participer aux activités du Secteur Retraités.

• Répartition par statut des Ouvrants Droit ayant participé aux activités des secteurs du Caes. Résultat en pourcentage du nombre d'Ouvrants Droit par secteur.

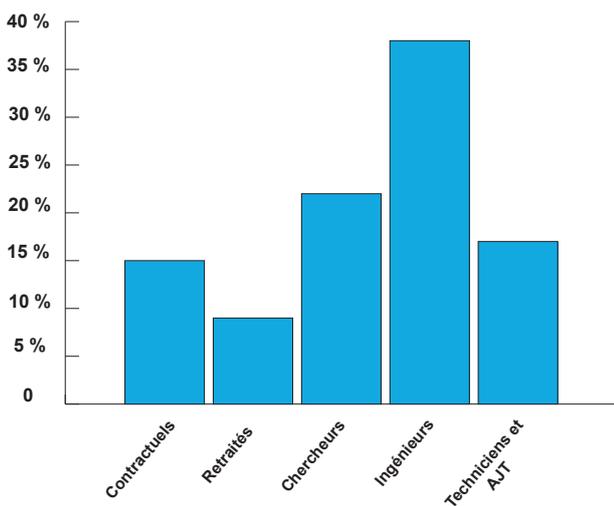
Loisirs-Culture



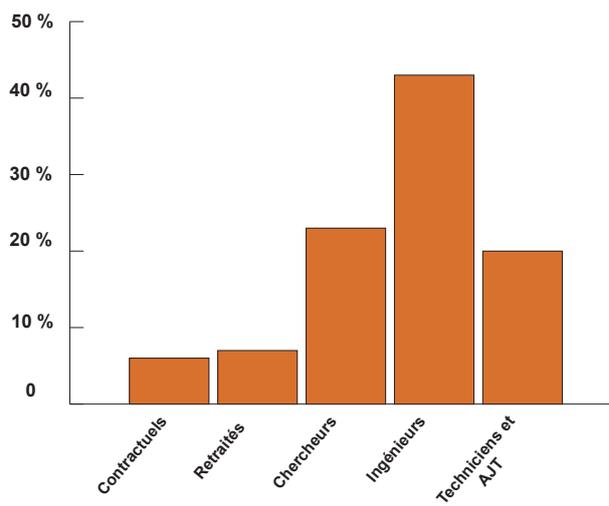
Retraités*



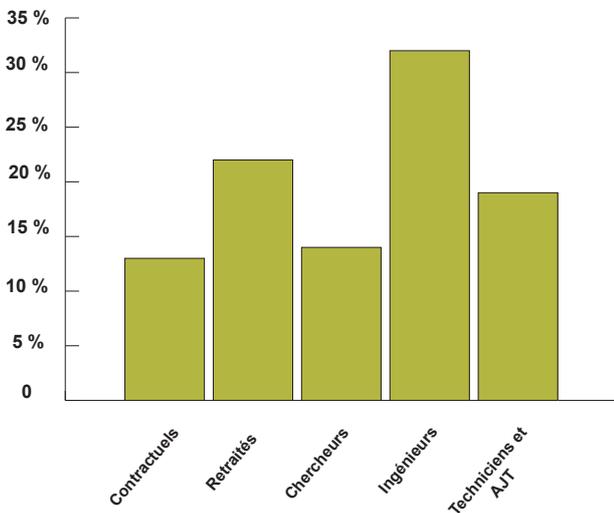
Sports



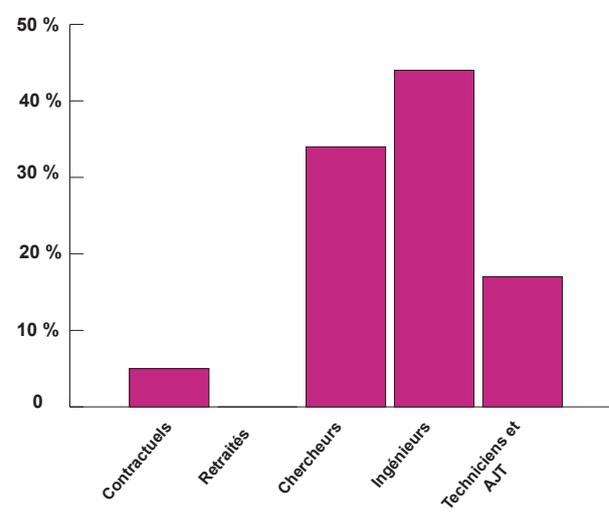
Vacances



Voyages



Jeunesse

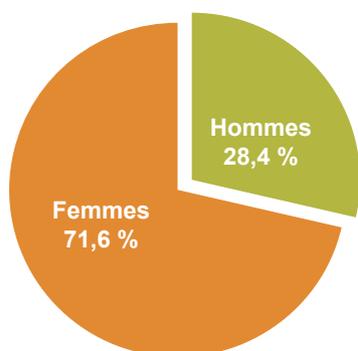


* Les actifs peuvent participer aux activités du Secteur Retraités.

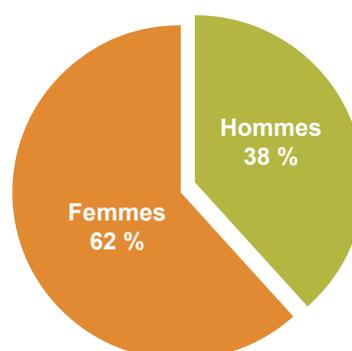
Effectifs - Bilan 2021

- Répartition homme/femme des Ouvrants Droit participant aux activités nationales du Caes et des agents Inserm.

Caes Inserm



Inserm*



* Selon le Rapport Social Unique de l'Inserm.

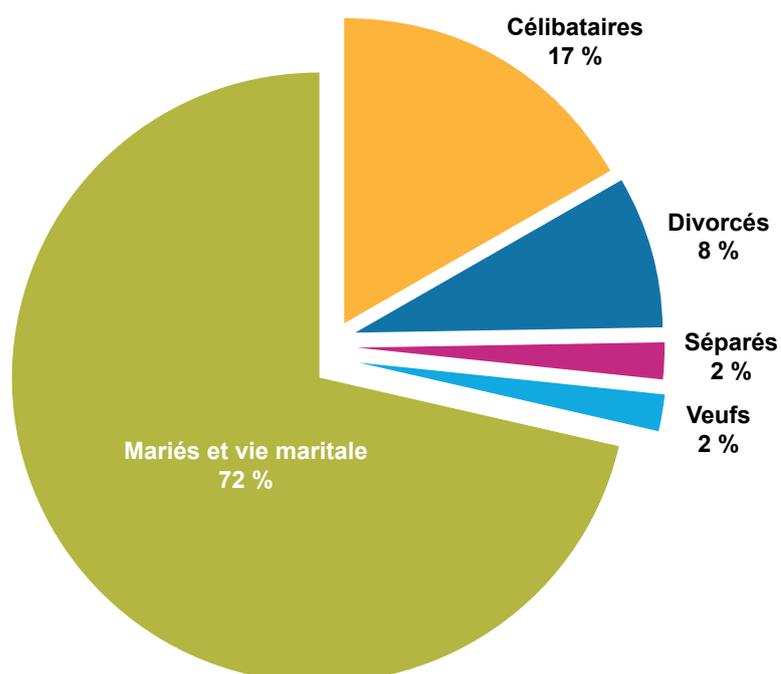
- Nombre d'Ouvrants Droit en fonction du nombre d'enfant(s) à charge et du statut des familles.

	0	1	2	3	4	5	6
Familles monoparentales	206	102	98	23	3	0	0
Familles en couple	199	186	552	161	23	4	2

- Revenu fiscal de référence (RFR) moyen des Ouvrants Droit en fonction du nombre d'enfant(s) à charge et du statut des familles.

	0	1	2	3	4	5	6
Familles monoparentales	28 634 €	32 364 €	49 201 €	51 776 €	47 602 €	45 637 €	64 109 €
Familles en couple	112 081 €	54 739 €	56 185 €	60 289 €	50 910 €	88 041 €	-

- Répartition des Ouvrants Droit par situation familiale.

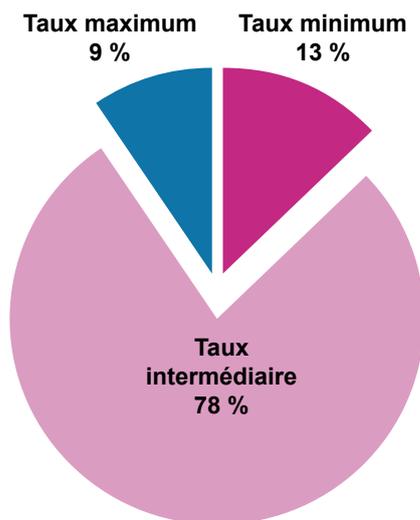


Subventions - Bilan 2021

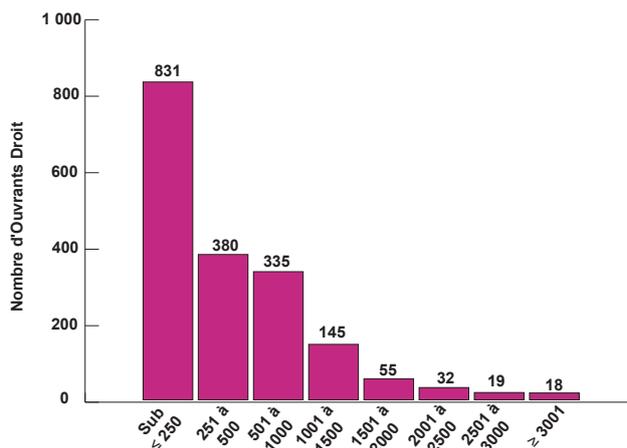
• Présentation des différents taux de subvention Caes.

	Taux mini	Taux maxi
CLAS - Loisirs Culture - Sports - Retraités - Voyages - Vacances		
Jeunesse : Séjours agréés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et autres activités	10 %	60 %
Jeunesse : Séjours proposés par le CAES et périscolaire	20 %	70 %
Activités promotionnelles : Activités bénéficiant d'un taux promotionnel de subvention	35 %	85 %

• Répartition des Ouvrants Droit par taux de subvention.



• Répartition en € du montant total des subventions perçues par les Ouvrants Droit.



Depuis 2013, le montant annuel des subventions auquel les agents peuvent prétendre est plafonné en fonction de leurs revenus et de la composition de leur famille. Pour connaître ce plafond, ainsi que le taux de subventionnement, rendez-vous sur notre site web : <http://caes.inserm.fr>

• Plafond annuel de subvention mis en place par le Caes depuis 2013.

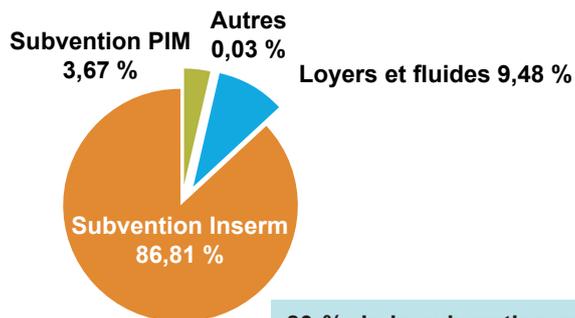
Plafond annuel de subvention (hors secteurs Voyages et Clas)					
	Minimal (QF > 22 504 €)	Maximal (QF < 7 748 €)		Minimal (QF > 22 504 €)	Maximal (QF < 7 748 €)
Célibataire	350 €	1 050 €	Couple	500 €	1 500 €
Avec 1 enfant	650 €	1 950 €	Avec 1 enfant	700 €	2 100 €
Avec 2 enfants	950 €	2 850 €	Avec 2 enfants	1 000 €	3 000 €
Avec 3 enfants	1 250 €	3 750 €	Avec 3 enfants	1 300 €	3 900 €
Avec 4 enfants et +	1 550 €	4 650 €	Avec 4 enfants et +	1 600 €	4 800 €

• Subvention moyenne et nombre d'Ouvrants Droit ayant atteint le plafond de subvention en 2021, en fonction de leur composition familiale.

Composition des familles		Nombre d'enfants						
		0	1	2	3	4	5	6
Célibataires	Subvention moyenne	872 €	2 226 €	2 037 €	5 310 €	-	-	-
	Nb OD	10	11	6	2	-	-	-
Couples	Subvention moyenne	934 €	1 409 €	3 428 €	3 398 €	5 008 €	-	-
	Nb OD	7	2	10	1	3	-	-

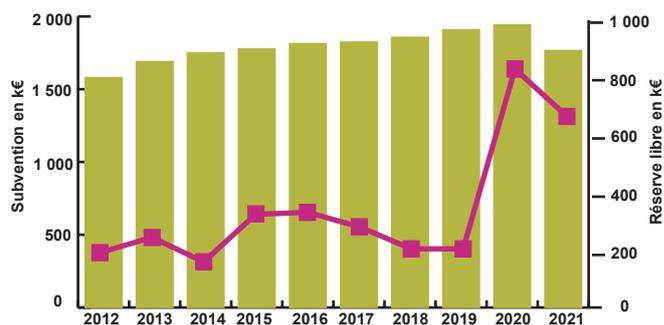
Subventions - Budget 2021

• Répartition du budget du Caes en 2021.



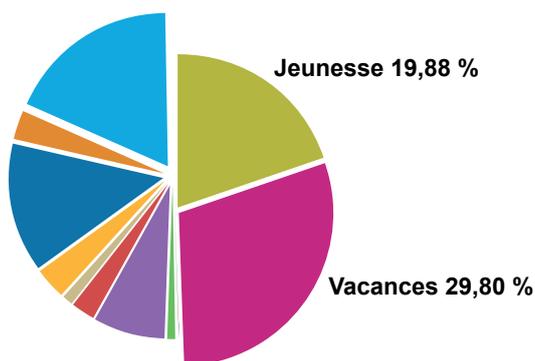
80 % de la subvention en faveur des agents

• Évolution de la réserve libre et de la subvention attribuée par l'Inserm au Caes (hors loyers et charges obligatoires) entre 2012 et 2021 en k€.



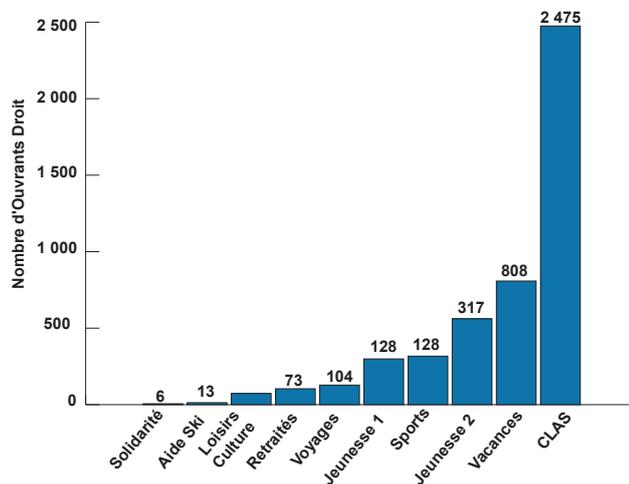
■ Subventions hors loyers et charges obligatoires
■ Évolution de la réserve libre

Chèques rentrée scolaire et chèques culture 18,08 %
Concours Logo 0,21 %
Billetterie, provisions et reprises 3,01 %
Clas 13,43 %
Sports 3,41 %
Loisirs-Culture 1,30 %
Retraités 2,32 %
Voyages 7,62 %
Séjours Solidarité 0,68 %
Amortissement et cession 0,27 %



Secteurs - Participation

• Nombre d'Ouvrants Droit par secteur d'activité en 2021.



• Nombre d'Ouvrants Droit, de participants et de participations par secteur d'activité en 2021.

Activités	Ouvrants Droit	Participants			Participations
		Tous	Adultes	Enfants	
Total CAES	1 495	3 799	1 969	1 831	7 912
AIDE SKI	13	27	0	27	27
JEUNESSE 1	299	434	17	417	708
JEUNESSE 2	561	929	0	929	1 525
LOISIRS-CULTURE	73	143	109	34	204
RETRAITES	104	121	121	0	141
SOLIDARITE	6	9	2	7	10
SPORTS	317	477	460	17	540
VACANCES	808	2 624	1 420	1 204	4 394
VOYAGES	128	268	203	66	397

Les voyages reprennent doucement en 2021

Voyages Caes 2020

Tous les voyages initialement prévus avaient été reportés : Ouzbékistan, Russie et Voyage famille Costa-Rica.

Voyages Autonomes 2020

33 dossiers déposés pour 64 voyageurs, 46 actifs et 18 enfants pour un coût Caes de 14 497 € sur un budget de 35 000 €. Seuls 41,42 % du budget ont été dépensés.

Voyages Caes 2021

Les voyages prévus en Ouzbékistan et Russie ont été une nouvelle fois reportés. Seuls ont pu être effectués les voyages famille au Costa-Rica (voyage 2020 reporté) et à destination de Réunion-Maurice. Pour le voyage famille à destination du Costa-Rica, deux groupes de 25 personnes ont effectué ce voyage pour un coût Caes de 39 680 €. Les participants se répartissaient en 8 enfants (16 %), 13 retraités (26 %) et 29 actifs (58 %). Le voyage famille Réunion - Maurice rassemblait 43 personnes réparties en deux groupes comprenant 7 enfants (16,28 %), 13 retraités (30,23 %) et 23 actifs (53,49 %) pour un budget Caes de 35 870 €.

Voyages Autonomes 2021

46 dossiers représentant 116 voyageurs, soit 70 ayants droit, pour un coût Caes de 23 403 € sur un budget voté de 35 000 €. On comptait 39 enfants parmi les voyageurs, les autres participants étant uniquement des actifs. Le budget dépensé représentait 66,87 % du budget voté.

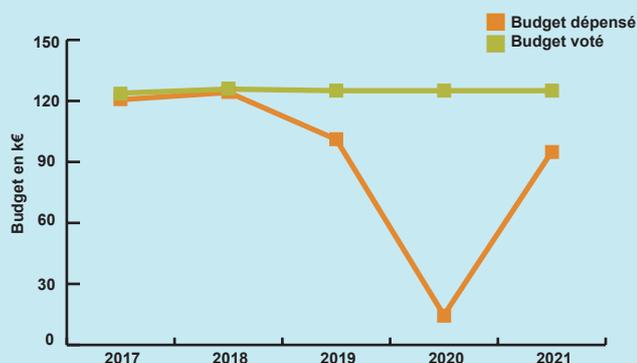


La Réunion

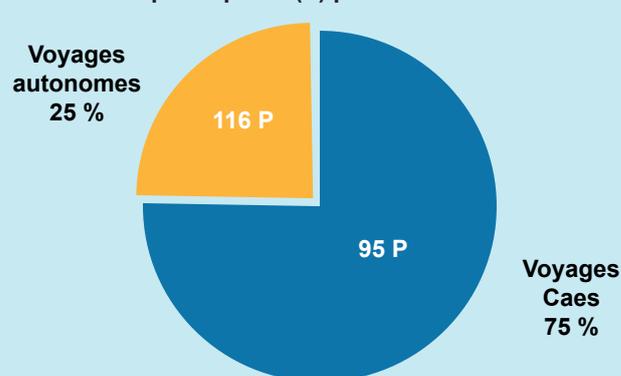


Costa Rica

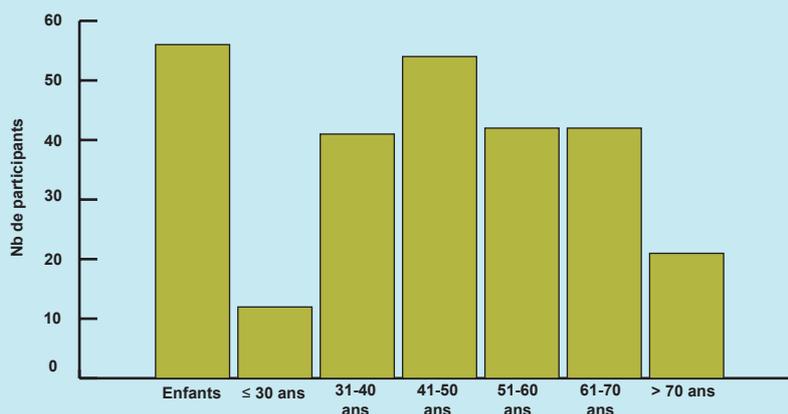
• Évolution du budget du secteur Voyages depuis 2017 en k€.



• Répartition du budget par activité du secteur (en %) et nombre de participants (P) par activité.



• Nombre de participants par tranche d'âge



Secteur Vacances

Des mesures exceptionnelles pour partir en vacances

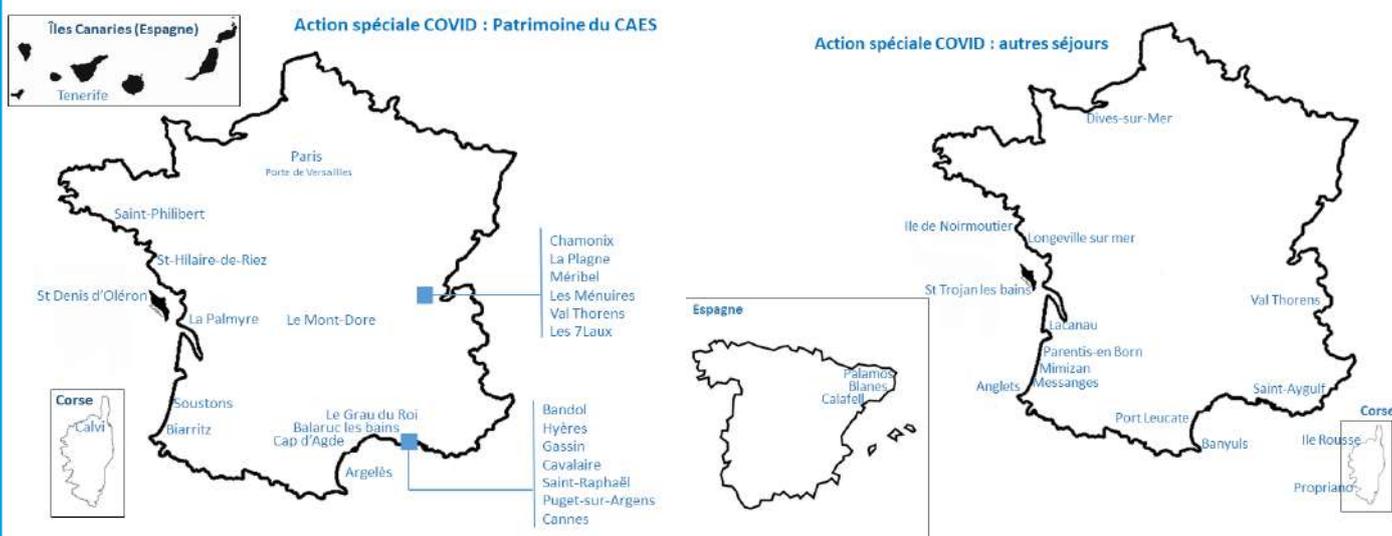
Action spéciale Covid
Taux de subvention 35-85%

Après la difficile année 2020 qui avait fortement modifié les déplacements et les rassemblements, le début de l'année 2021 s'annonçait encore compliqué pour partir en vacances avec la fermeture des remontées mécaniques et une pandémie toujours bien présente.

Pour aider les agents à partir en vacances, le Cnas a souhaité la mise en place de mesures exceptionnelles de subventions, en décidant la suppression du plafond de subvention annuel et en appliquant sur une sélection de séjours le taux promotionnel 35-85 % de mai à décembre. Les 40 séjours sélectionnés étaient répartis sur toute la France ainsi qu'en Espagne, proposant des hébergements variés (village de vacances, mobile home ou gîte) et permettant de découvrir tout le patrimoine du Caes en toutes saisons.

L'objectif a été atteint, le CAES a subventionné 1 256 séjours en 2021 soit autant qu'en 2019.

Séjours visés par l'Action Spéciale Covid : Patrimoine Caes et autres séjours



Renouvellement et fidélisation des participants au secteur Vacances

A l'aide de l'outil de gestion du Caes nous avons étudié sur la période 2017-2021, pour la totalité des aides apportées au secteur Vacances : subvention a posteriori et séjours proposés par le Caes, le renouvellement des bénéficiaires du secteur et leur fidélisation.

Tous types de subvention confondus, chaque année environ 20 % des Ouvrants Droit (OD) viennent pour la 1ère fois. Nous pouvons l'expliquer par un renouvellement constant des personnels de l'Inserm avec plus de 39 % (bilan social Inserm 2020) de personnel en CDD et bien sûr par l'évolution de la composition familiale. On remarque aussi que 2/3 des

ouvrants droit font appel régulièrement au secteur Vacances, ce qui est une belle preuve de fidélisation. Pour ce qui concerne uniquement les propositions du catalogue, quasiment la moitié des ouvrants droit qui ont choisi un séjour sur le catalogue du Caes l'ont fait plus de deux fois, encore un signe de fidélisation.

Tout Secteur Vacances

	Première inscription	Venus deux fois	Venus plus de deux fois	Total
2021	112	117	456	685
	16 %	17 %	67 %	
2020	130	125	411	666
	20 %	19 %	62 %	
2019	215	230	367	812
	26 %	28 %	45 %	

Propositions catalogue uniquement

	Première inscription	Venus deux fois	Venus plus de deux fois	Total
2021	90	68	153	311
	29 %	22 %	49 %	
2020	69	66	122	257
	27 %	26 %	47 %	
2019	142	121	113	376
	38 %	32 %	30 %	

Une année d'investissements, le patrimoine s'agrandit

Cette année 2021 aura été propice aux investissements avec un niveau de trésorerie exceptionnellement élevé. La fin de l'amortissement d'un certain nombre de nos investissements et la perte de biens due à la fin de Sociétés civiles depuis plusieurs années nous appelaient à prendre de nouveaux engagements pour continuer à proposer des hébergements de vacances à des tarifs concurrentiels.

Nous avons donc fait l'acquisition de :

- Un mobile-home avec accès PMR installé à Saint-Denis-d'Oléron (Charente-Maritime) au camping « Les Beaupins » labellisé Clef Verte
- Des parts sociales au village de vacances « Les Ramayes » à Prapoutel les 7 Laux (Isère), pour 8 lits en pension complète, pendant toute l'ouverture du village en hiver et en été.
- Des parts sociales dans la résidence « Les Agaves » à Cavalaire sur-Mer (Var) pour un studio 4 personnes et un appartement 2 pièces 5 personnes en juillet et en aout.
- Des parts sociales au village de vacances « Lo Solehau » à Balaruc-les-Bains (Hérault), pour 6 lits en pension complète pendant toute l'ouverture du village de mars à octobre
- Des parts sociales dans la résidence « Le Gypaète » à Val Thorens (Savoie), pour un studio 4 pers, pendant 3 semaines en février.

Nous perdons en 2022 de nombreuses périodes de location à Tignes, il nous faut donc à tout prix compléter notre offre pour l'hiver. Le Conseil d'administration du Caes a donc pris la décision d'acquérir de nouvelles parts sociales dans une résidence à Serre Chevalier (Hautes Alpes) pour un studio 4 personnes pendant toute la période des vacances d'hiver.



Les Beaupins



Balaruc-les-bains



Les Ramayes



Val Thorens



Serre Chevalier

Nos partenaires agréés pour la subvention a posteriori

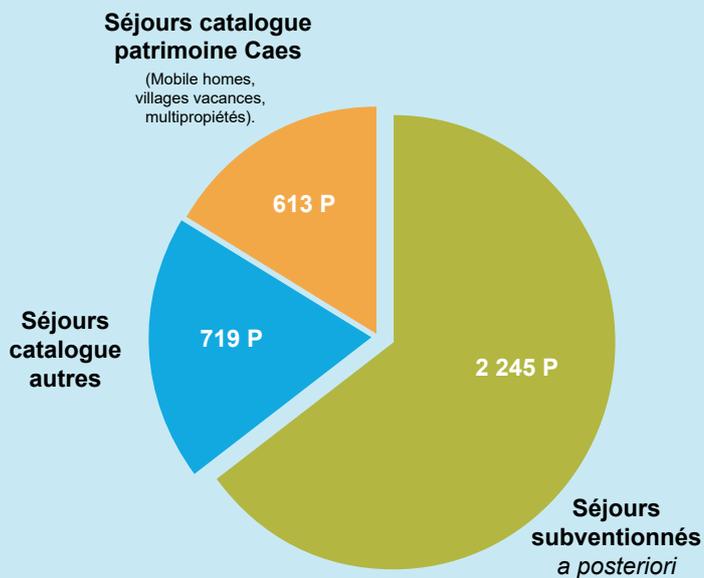


Secteur Vacances

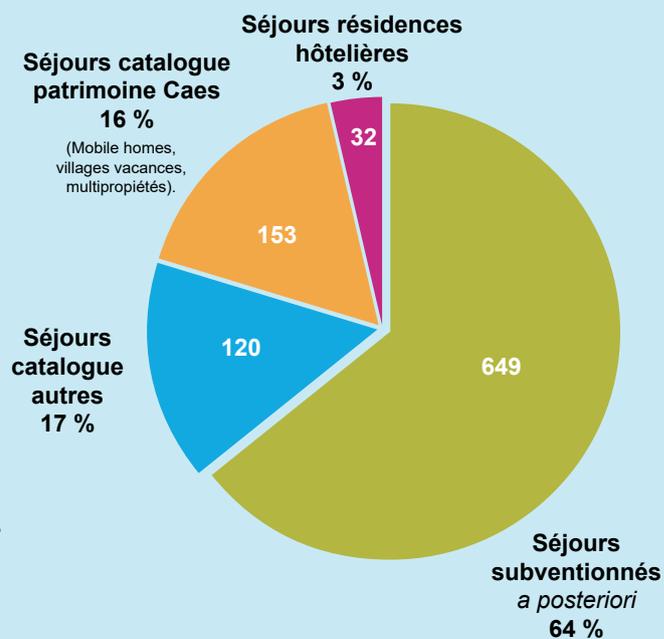
- Évolution du budget du secteur Vacances depuis 2017 en k€.



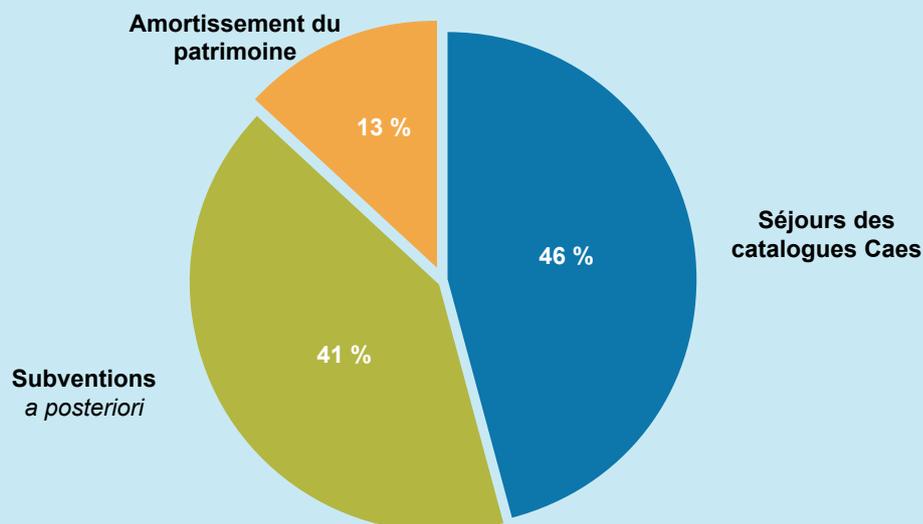
- Nombre de participations par activité.



- Nombre et pourcentage d'Ouvrants droit par activité.



- Répartition du budget du secteur.



Des activités sportives pour tous qui repartent à la hausse



Randonnée Bugey

Le secteur Sports du Caes vous propose des activités collectives de pleine nature, des subventions pour des stages sportifs, des inscriptions à des compétitions ou l'achat de coupons Sport ANCV pour le règlement de vos cotisations sportives.

Après une année 2020 qui a vu notre activité baissée fortement (-60 % par rapport à 2019 donc avant la crise), 2021 nous a permis de remonter quelque peu la pente en nombre de participants, +31 % par rapport à 2020 mais toujours en baisse de 42 % par rapport à 2019. Nous avons dû annuler plusieurs activités collectives que nous vous avons proposées pour donner suite aux différentes restrictions qui ont eu lieu courant 2021. Ainsi nous avons annulé la randonnée au "Cinque Terre" pour la remplacer par une randonnée en France, à la découverte de Belle-Ile-en-Mer, avec la participation de 16 personnes. La proposition de randonnée pour aller découvrir le Bugey, cette région

sud du Jura a suscité tellement d'intérêt que nous avons pu faire partir 2 groupes pour un total de 18 participants.

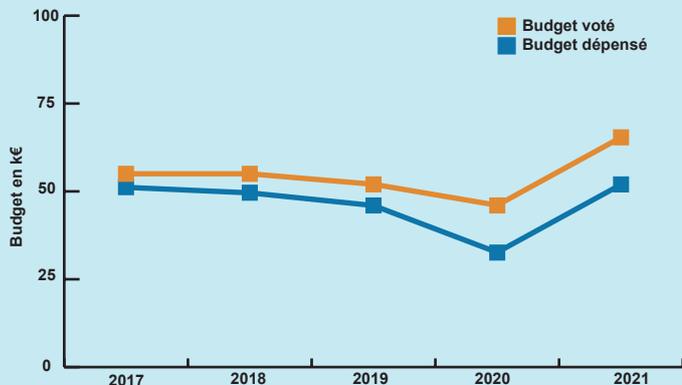
Les week-ends organisés avec le Club Alpin Français de Recherche Scientifique Francilienne (CAF-RSF) ont aussi été impactés puisque la disponibilité de matériels de locations était alors devenue très compliquée et nous n'avons pu faire partir qu'une seule personne. Notre périple de Saint-Jacques-de-Compostelle a lui été reporté pour 2022 ainsi que notre proposition de sport pleine nature au Champsaur. 268 personnes ont pu bénéficier de subventions pour des coupons sport, 29 pour des stages sportifs et 19 pour des compétitions sportives.

Au total le secteur sport a dépensé la somme de 51 587 € pour 351 participants.

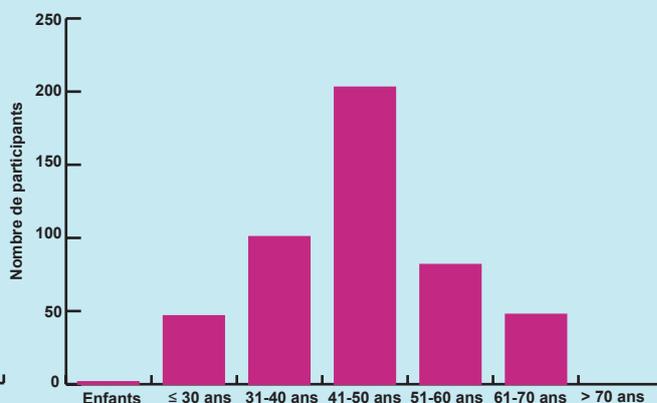


Randonnée Belle-Ile-en-Mer

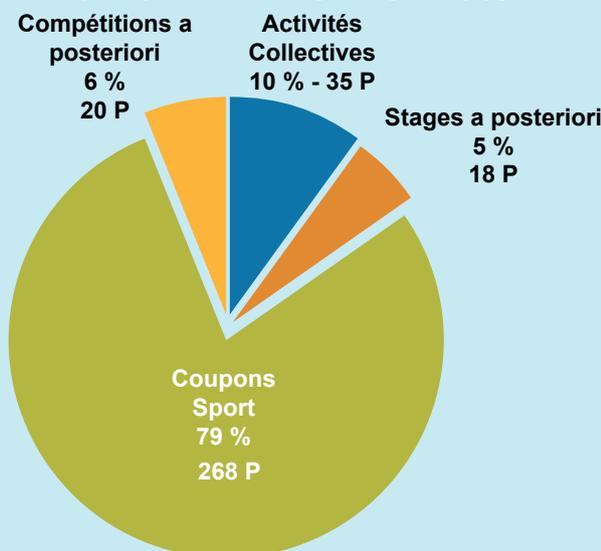
• Évolution du budget du secteur Sports depuis 2017 en k€.



• Nombre de participants par tranche d'âge.



• Répartition du budget par activité du secteur (en %) et nombre de participants (P) par activité.



En 2021, pour faire face aux conséquences de la pandémie, le secteur Jeunesse a mis en place des actions « spéciales COVID » comme il l'avait fait en 2020.

Comment le secteur Jeunesse fonctionne-t-il ?

Le secteur est composé de deux sous-secteurs, Jeunesse I et Jeunesse II

Jeunesse I :

Gère les colonies de vacances en proposant pour chaque saison un catalogue de séjours sélectionnés par la commission ainsi que les séjours scolaires, les séjours de colonie choisis par les parents, le camping, les auberges de jeunesse. Il subventionne aussi le transport pour les séjours individuels à l'étranger, l'aide complémentaire pour le ski, les stages UCPA, les séjours sans hébergement.

Ce secteur a été fortement impacté par cette nouvelle année de pandémie. Les inscriptions pour les séjours en colonies d'hiver et de printemps ont été annulées et celles de l'été fortement perturbées. Il a fallu faire face aux modifications de lieux, de dates, aux annulations du fait du prestataire.



Mais malgré toutes ces difficultés, 133 enfants sont partis en colo durant l'été avec le Caes (contre 41 en 2020 et 205 en 2019)., Aucun séjour découverte ou linguistique à l'étranger n'a été proposé dans nos catalogues pour répondre aux consignes de sécurité sanitaire.

Les séjours *a posteriori*, choisis par les parents ont connu une crise encore plus importante puisque seuls 5 enfants sont partis avec une subvention de séjours *a posteriori*.

Pour réagir contre cette morosité, le secteur Jeunesse a proposé les mesures suivantes :

Totale promo à l'automne

Toute la sélection pour les vacances d'automne a été mise en subvention promotionnelle selon le taux 35-58 % pour pallier le manque de départs sur les autres saisons. Pour la satisfaction de 51 enfants sur un choix de 5 thématiques (nature et animaux, sportive, multi-activités, création, linguistique France). Record de départs par rapport aux autres années (31 enfants en 2020, 30 enfants en 2019, 35 enfants en 2018).

Chèque "rentrée scolaire"

Pour répondre aux difficultés des familles et utiliser le budget non dépensé, le Caes a proposé pour 153 000 € de chèques « rentrée scolaire » qui ont pu être utilisés par les familles qui en avaient fait la demande. Ainsi, 2 325 enfants ont reçu un chèque pour un montant moyen de 65 €.

Pour 1 310 agents qui ont fait la demande, 830 ont tout dépensé, 293 n'ont rien dépensé et 187 ont partiellement dépensé leurs chèques rentrée scolaire. Pour ceux qui n'ont pas encore utilisé leur chèque, pensez à le faire avant la date limite de validité.



Subvention de "soutien scolaire"

Cette subvention concerne tous les enfants ayant droit qui sont scolarisés et âgés de moins de 26 ans. La subvention est calculée selon des critères d'attribution sur le montant total acquitté avec une limite à 500 € par enfant au taux promotionnel 35-85 %.

Cette opération est reconduite pour l'année 2022.

Jeunesse II :

Regroupe les activités périscolaires (activités sportives, culturelles ou de loisirs durant la période scolaire), les centres aérés et les centres de loisirs subventionnés de 20 à 70 %, en plus des mini-séjours (organisés par les centres de loisirs) et de la participation aux rencontres et compétitions sportives. Les activités sportives culturelles et de loisirs (ASCL) réalisées par les enfants en période scolaire, les activités de loisirs sans hébergement (ALSH), les compétitions sportives et séjours mini-camps. Pour ce secteur également une 2eme année de baisse avec 1058 dossiers en 2021 et 1186 dossiers en 2020. Ceci correspond à 414 dossiers de moins par rapport à une année normale (2019).



Coup de pouce pour les CLSH et ALSH

Durant l'été 2021 tous les accueils en centre ou accueil de loisirs sans hébergement ainsi que les mini-camps et les mini séjours ont été subventionnés aux taux promotionnels 35-85 % et le plafond journalier a été doublé à 60 € / jour. 146 dossiers pour un montant de 24 858 € ont bénéficié de la promotion. Cette opération est reconduite pour l'année 2022.

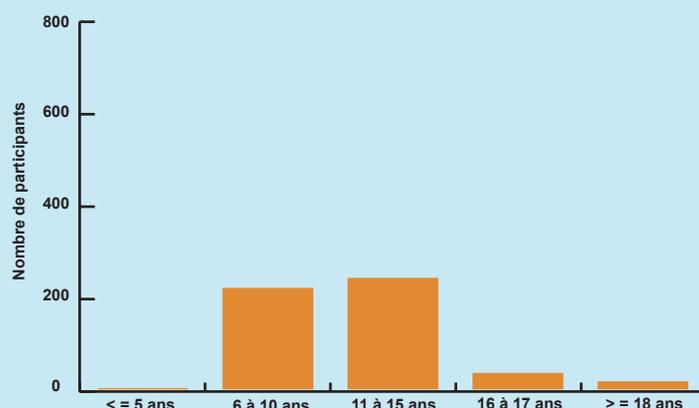
Et pour les SSH

Durant toute l'année 2021 pour les subventions de stages sans hébergement, le plafond journalier a été doublé à 60 €/jour pour un taux promotionnel selon la grille 35-85 %, 9 mini-séjours et 3 stages ont bénéficié de la promotion. Cette opération est reconduite pour l'année 2022.

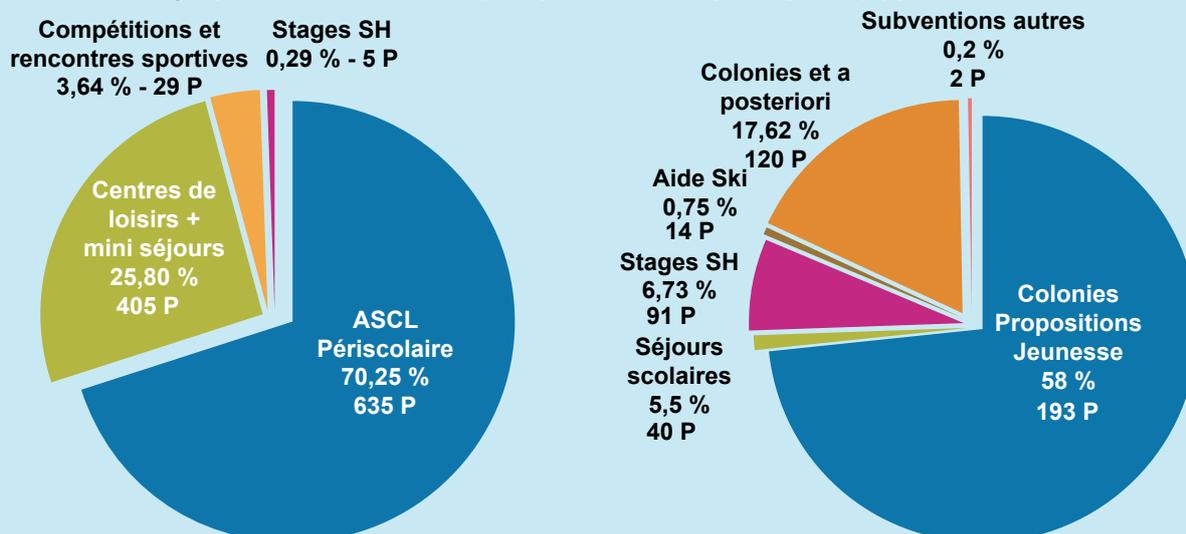
• Évolution du budget du secteur Jeunesse depuis 2017 en k€.



• Nombre de participants par tranche d'âge.



• Répartition du budget par activité du secteur (en %) et nombre de participants (P) par activité.



Le Secteur Solidarité du Caes Inserm c'est :

Des prêts à Taux Zéro :

Montant maximum accordé : 4 200 €
Remboursable en 50 mois maximum
Pour l'achat de matériel ou les aménagements spécifiques liés au handicap montant maximum accordé : 5 000 €
Remboursable en 72 mois maximum

Des subventions exceptionnelles à 85 % :

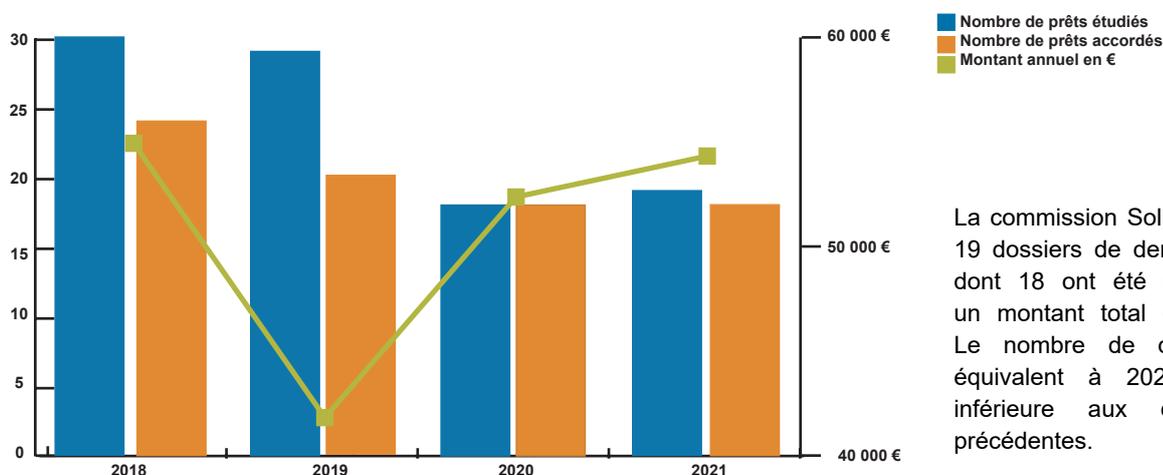
Permettent aux ouvriers droit en grande difficulté financière, sociale ou familiale d'accéder plus facilement aux prestations proposées par le Caes (hors secteur Voyages).

Des aides spécifiques pour les personnes en situation de handicap :

- Demi-part supplémentaire pour calculer le QF
- Déplafonnement du montant annuel des subventions
- Conservation du statut d'ayant droit des enfants en situation de handicap
- Secteur Jeunesse : subvention a posteriori au taux majoré 20-70 % pour les colonies
- Secteur Vacances : subventions a posteriori sur des séjours auprès de partenaires non agréés par le Caes (avec maintien du plafond journalier) ou des subventions hors du plafond journalier pour les séjours proposés sur le catalogue Caes.

En 2021, 26 agents actifs et retraités de l'Inserm ont fait appel au secteur Solidarité pour faire face à des problèmes financiers en sollicitant un prêt ou en demandant une subvention exceptionnelle.

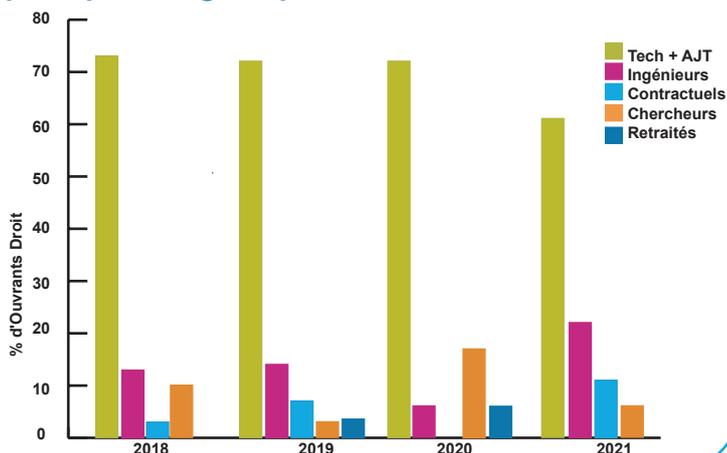
Évolution des prêts étudiés versus prêts accordés



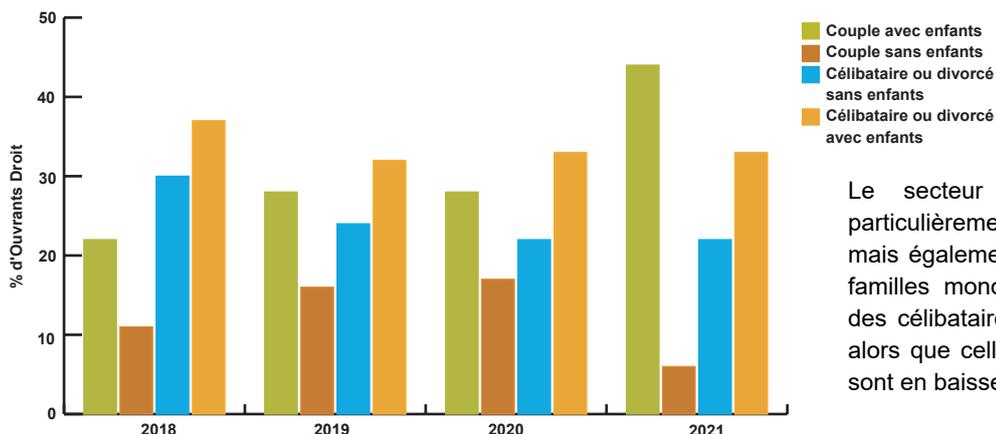
La commission Solidarité a étudié 19 dossiers de demande de prêt dont 18 ont été acceptés pour un montant total de 54 358 €. Le nombre de demandes est équivalent à 2020 mais bien inférieure aux deux années précédentes.

Répartition des demandes de prêts par catégorie professionnelle

Plus de 60 % des demandes de prêt ont été faites par les agents de catégories B et C (Techniciens et AJT) mais en baisse de 10 % par rapport à 2020. Les demandes des agents de catégorie A (Ingénieurs et Chercheurs) sont en augmentation de plus de 10 %. La commission n'a eu à étudier qu'un seul dossier d'agent contractuel et aucun de retraité.

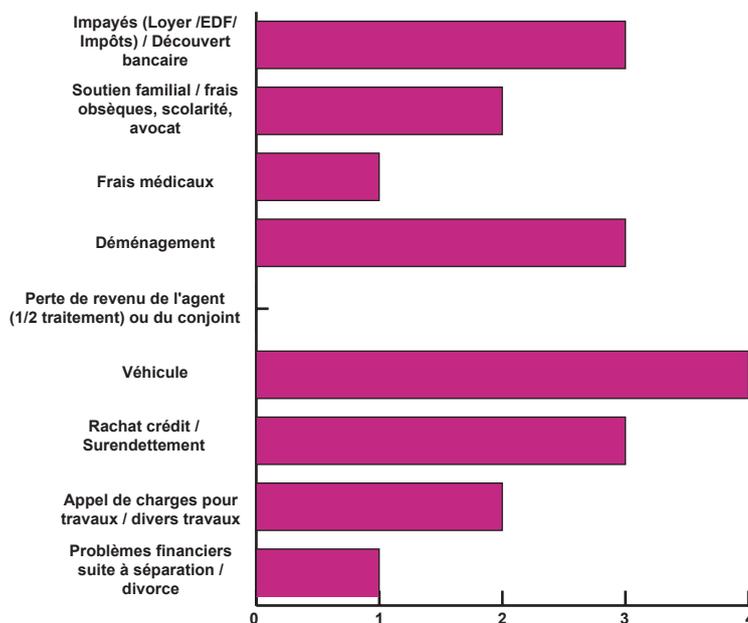


Répartition des demandes de prêt par situation familiale



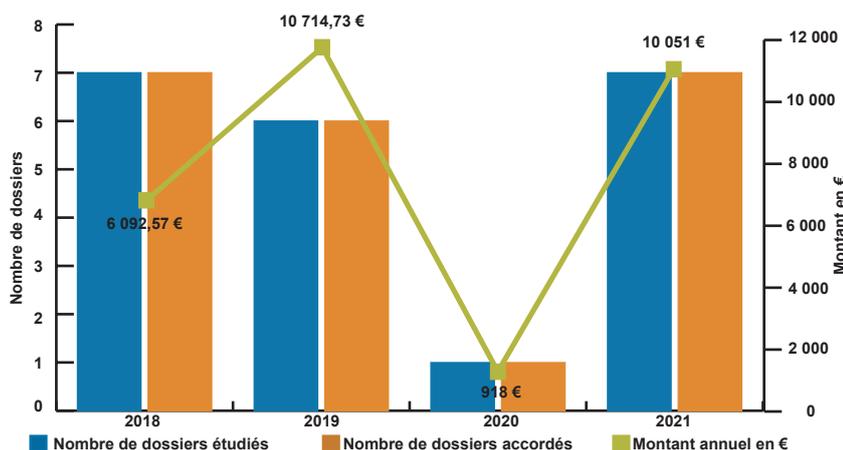
Le secteur Solidarité a aidé plus particulièrement les couples avec enfant(s) mais également comme tous les ans des familles monoparentales. Les demandes des célibataires sans enfant sont stables alors que celles des couples sans enfant sont en baisse.

Problématique à l'origine des demandes



Les motifs de sollicitation de prêts pour 2021 ont été essentiellement pour le remplacement d'un véhicule indispensable pour se rendre sur le lieu de travail, pour solder des impayés et pour des rachats de crédits.

Subvention exceptionnelle à 85 %



Le nombre de demandes 2021 est revenu au niveau de celui des années 2018 et 2019. Sur ces 7 demandes, 6 ont été faites par ou pour des personnes en situation de handicap. 4 subventions ont permis le départ en vacances d'enfants en situation de handicap dans de bonnes conditions avec des éducateurs personnels qualifiés.

Durant l'année 2021, la commission « Loisirs et Culture » a réalisé des séjours Made In France.



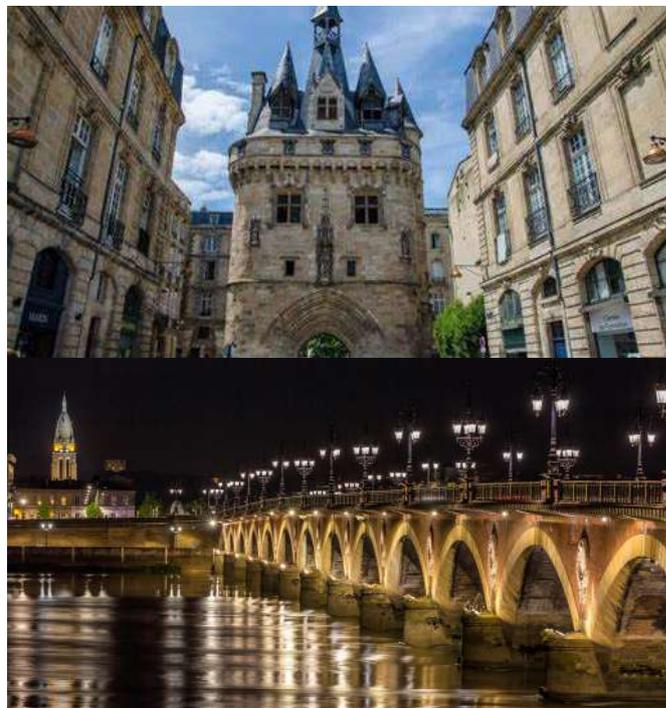
Bassin des lumières, Musée d'Orsay, Passage parisien, La Butte aux cailles

Petit tour d'horizon de ces escapades...

Le WE Clas à Bordeaux qui s'est déroulé fin septembre a enchanté 39 personnes. Découverte du centre historique de la ville, soirée gourmande au fil de la Garonne et immersion à la base sous-marine pour l'exposition numérique du bassin des lumières dédié aux grands artistes de l'Histoire de l'art.

Découverte de la Côte d'Opale. Le week end a commencé par une promenade à la baie d'Authie. Site qui est resté sauvage et naturel pour le bonheur des amoureux de grands espaces. A cette occasion les agents et leur famille ont croisé une colonie de phoques gris. Moment de bonheur de pouvoir admirer et écouter ces animaux dans leur milieu naturel. Ce séjour s'est terminé sur une note gourmande, avec les « Succès Berckois », fabrication des berlingots à l'ancienne. Paradis des odeurs et des saveurs pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Retour en enfance au pays des berlingots !

Paris.....la ville de Lumière..... 20 personnes ont pu « glisser » le long de sa plus belle avenue, la Seine, pour découvrir le cœur historique de la capitale, sous un angle différent. Puis « flânerie » dans les passages couverts de Paris, où se côtoient bouquinistes, restaurants, marchands de jouets..... Une curiosité architecturale qui nous replonge dans l'ambiance du 19e siècle. Autre bijou du 19e siècle, le Palais Garnier qui impressionne avec son célèbre plafond peint par Chagall. Lieu magique, d'une beauté à couper le souffle. Puis le musée d'Orsay, un musée dans une ancienne gare ! Lieu unique où l'Art y est maître. Ce séjour s'est terminé par un autre lieu insolite, la butte aux cailles, haute de 63 mètres. Quartier parisien ayant réussi à conserver une âme de village.



Porte Bordeaux, La Garonne

Pour fêter les 50 ans du Caes, un concours logo a été proposé aux agents et à leur famille. Cet événement a rassemblé 79 participants dont beaucoup d'enfants. Ce concours a rencontré un très grand succès que ce soit dans la conception ou dans les votes. Nous avons reçu 79 œuvres toutes catégories confondues et nous avons eu plus de 1400 votants. Ce qui montre bien l'intérêt que portent les agents au Caes. Le jury a constaté que beaucoup de dessins étaient très originaux et que certains enfants malgré leurs âges avaient déjà l'âme d'un graphiste. Le jury pour le logo final, a choisi une œuvre qui à leurs yeux représentait l'entraide et « l'être ensemble ».



Berck-plage : Phoques et berlingots

Les participants témoignent :

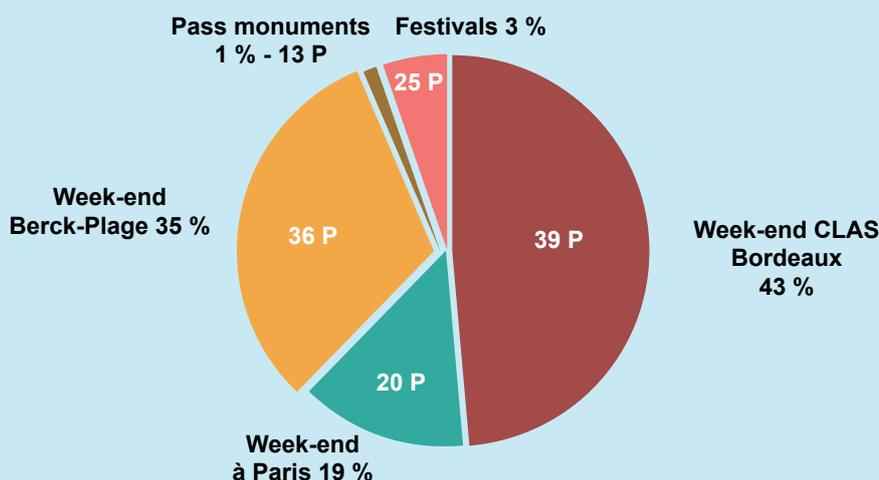
Nous avons passé un excellent séjour à Paris. Je tenais à vous remercier de l'excellente organisation de ce séjour. Nous avons profité de prestations que je n'aurais pas offert à ma famille sans le Caes. Vos choix de visites nous ont permis de découvrir des lieux vers lesquels nous ne serions pas allés de nous-même. Pour leur première visite de Paris, les enfants sont enchantés

Week-end à Berck-Plage : "Ce séjour nous a permis de découvrir une destination où l'on n'aurait pas séjourné sans cette proposition Caes."

• Évolution du budget du secteur Loisirs-Culture depuis 2017 en k€.



• Répartition du budget par activité du secteur (en %) et nombre de participants (P) par activité.



Secteur Retraités

Le secteur Retraités après la Covid

Après ces 2 années de « disette » nous espérons que 2021 allait nous donner de l'air, mais pas de galette, les visites ne reprenaient pas. On y croyait !

En janvier nous relançons les Retrouvailles mais au lieu des 60 prévus en 2020 seuls 42 courageux se sont lancés, jusqu'à 15 jours avant le départ nous tremblions, même scénario pour la randonnée en étoile à Névache 17 personnes au lieu de 24.



Névache

Avant les vacances une visite en plein air du Parc de Bercy, a pu se dérouler. Les randonnées mensuelles ont pu reprendre avec les règles sanitaires imposées, 7 randos ont rassemblé 110 personnes.



Parc de Bercy

Après les séparations de l'été la rentrée nous redonnait le sourire. Conférences : les Eaux Musicales à Versailles, le Corbusier à Boulogne Billancourt. Octobre une Journée à Château-Thierry année des 400 ans de Jean de la Fontaine et enfin notre sortie à Marseille 31 personnes ont pu découvrir la ville, les Alpilles, les Baux de Provence et déguster une délicieuse bouillabaisse !

Les musées imposaient des jauges de visiteurs, pass sanitaire juste 3 visites, collection Morozov que 41 personnes ont pu découvrir, pour les mêmes raisons seuls 3 spectacles ont pu être programmés ainsi qu'un concert en novembre. Mais enfin notre repas de fin d'année a pu avoir lieu, après une visite de l'Orangerie le matin, 60 personnes se sont rassemblées dans une joie non dissimulée.

Croyez-nous pour 2022 plein de projets attendent nos amis retraités !



Barbaste - Retrouvailles 2021



Marseille

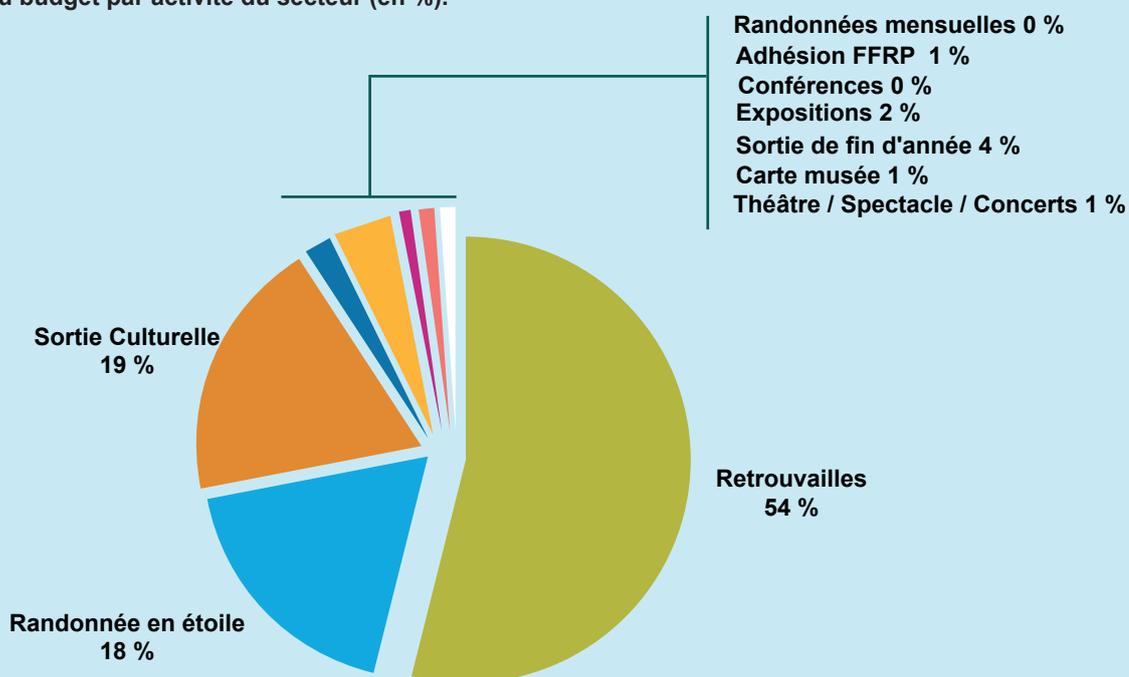
The collage includes several posters and notices:

- RECONQUÊTE DE MARSEILLE DU 6 AU 7 OCTOBRE 2021**: A poster for a city tour in Marseille, listing details about the itinerary and contact information.
- THÉÂTRE PATRICK TIMSIT ADIEU...PEUT-ÊTRE. MERCI...C'EST SÛR.**: A poster for a play by Patrick Timsit at Théâtre du Rond-Point, scheduled for Sunday, December 12, 2021.
- CONCERT La Passion selon St Matthieu Jean Sébastien BACH**: A poster for a concert at the Église de la Trinité in Paris, scheduled for Friday, June 25, and Saturday, June 26, 2021.
- effrontée**: A notice about a performance or event, mentioning a ticket price of 16€.
- Les mesures sanitaires en vigueur seront appliquées**: A notice regarding health and safety protocols for events.

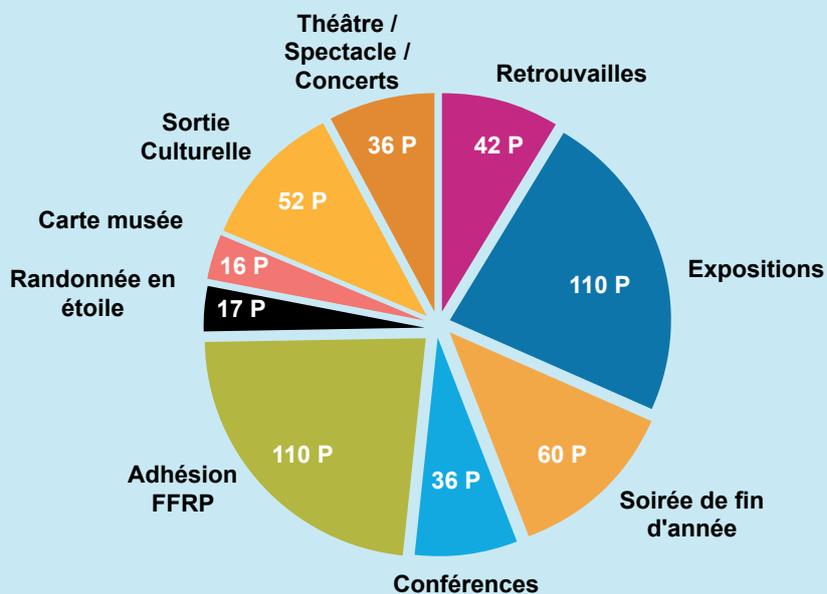
• Évolution du budget dépensé du secteur Retraités depuis 2017 en k€.



• Répartition du budget par activité du secteur (en %).



• Répartition de la participation par activité du secteur Retraités.



Les Clas fédérateurs et présents malgré la pandémie !

Le Comité Local d'Action Sociale (Clas est le représentant local du Comité d'Action et d'Entraide Social (Caes Inserm). Un Clas regroupe les personnels de l'Inserm qui exercent leurs activités dans le même secteur géographique. Les bureaux des comités locaux sont composés d'agents Inserm élus par l'ensemble des agents Inserm des structures et services proches géographiquement. Ces agents élus se chargent de la diffusion des activités organisées au niveau national et de l'organisation d'activités locales. Le budget annuel des Clas est voté en février, pour l'année en cours, par le Comité National d'Action Sociale, CA du Caes (Cnas). L'action du Caes se concrétise localement par l'activité des Clas. Ce sont les « ambassadeurs » du Caes.

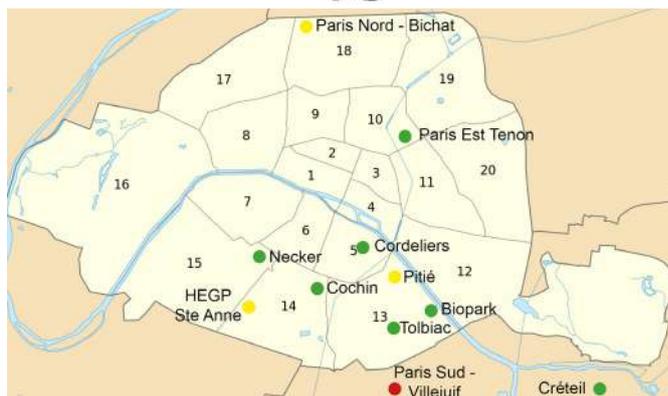
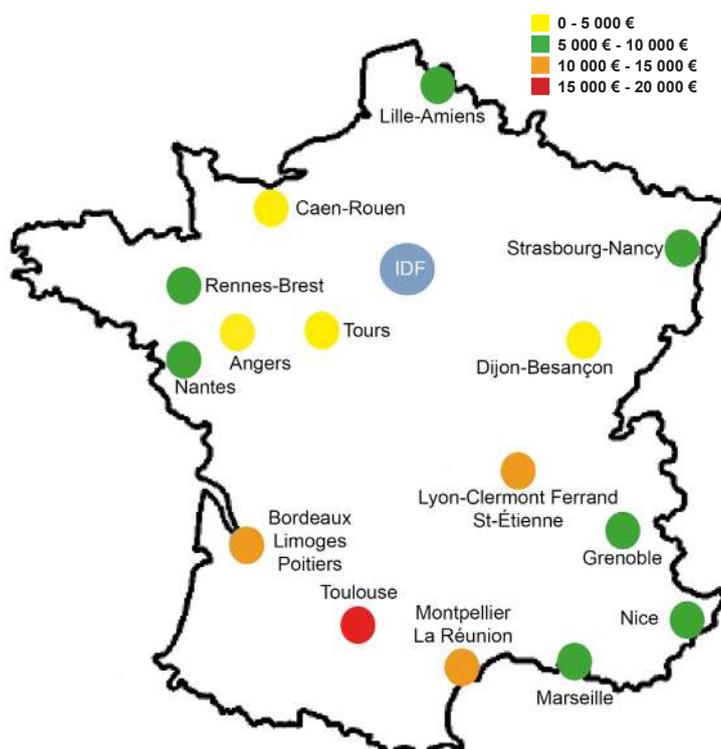


Clas Nice

Quelques chiffres et données sur les Clas en 2021 :

- Les Clas hors Île-de-France (15) sont toujours plus nombreux que les Clas franciliens (11).
- Les agents Inserm rattachés aux Clas (8 423 en 2021, 8 047 en 2020) sont également plus nombreux hors Île-de-France (5 175) qu'en Île-de-France (3 248).
- En 2021, comme en 2020, les participants hors Île-de-France ont été plus nombreux (1 348) qu'en Île-de-France (1 188), soit un total de 2 536 participants.
- Le nombre de participations des ouvriers est de 4 115 agents (1 768 Île-de-France, 2 347 hors Île-de-France).
- Le nombre de participations des ouvriers et des ayants-droits (conjoint et enfants) est de 7 508, avec 3 022 en Île-de-France et 4 486 hors Île-de-France.
- La participation d'agents hors Inserm s'élève à 1 103 (437 Île-de-France, 666 hors Île-de-France).
- Le nombre d'enfants ayant participé à des activités Clas s'élève à 3 233 (1 247 Île-de-France, 1 986 hors Île-de-France). Cette participation importante est principalement dû aux chèques cultures et tickets cinéma distribués pour l'activité Noël, car de nombreux spectacles ont été annulés et le choix des Clas s'est reporté sur de la billetterie. Nous espérons pour 2022 une diminution de la billetterie et une participation tout aussi importante avec des activités Noël tournées vers les spectacles ou des activités familles collectives.
- Le total des participations (Inserm et hors Inserm) des ouvriers et ayants-droits s'élève à 8 575 personnes (3 458 Île-de-France, 5 117 hors Île-de-France).
- Une cinquantaine d'agents, principalement en Île-de-France, ont participé à des activités collectives d'autres Clas. Afin que les activités puissent se réaliser et ne pas être annulées par manque d'inscrits, les difficultés liées à la pandémie ont incité les Clas parisiens à proposer et à diffuser plus facilement leurs activités aux autres Clas.

Carte des CLAS par budget dépensé



Focus sur les élu(e)s des 26 Clas :

Les élu(es) des Clas représentent 221 personnes investies et motivées, qui ont malgré la pandémie, continué à proposer des activités diversifiées envers les agents, avec des taux promotionnels attractifs, grâce aux votes du Cnas.

L'année 2021 aura été l'année des élections dans les Clas et nous notons une diminution d'une dizaine de personnes en moins d'élu(es) Clas, ce qui est regrettable car la charge des élu(es) est d'autant plus importante. Nous espérons qu'au fil du temps de nouvelles recrues participeront à cette activité transversale en tant qu'élu(e) Clas. Le Caes regrette que l'implication des élu(es) Clas ne soit pas assez reconnue par l'Administration de l'Inserm et nous espérons une évolution quant à cette reconnaissance d'agents au service d'autres agents.

La majorité des élu(es) sont titulaires Inserm. Quelques élu(es) appartenant au CNRS, universités ou fondations renforcent les bureaux des Clas. L'implication d'une vingtaine de retraitées est également à souligner.

Le secteur Clas est le 3ème budget du Caes (après les secteurs Vacances et Jeunesse). Le budget voté pour 2021 était de 265 000 € et le budget dépensé de 193 041 €. Les activités aux taux promotionnels ont permis une belle reprise des activités malgré un contexte encore difficile.



Clas Paris Tenon - Arras



Clas Pitié Salpêtrière



Clas Montpellier



Clas Nice

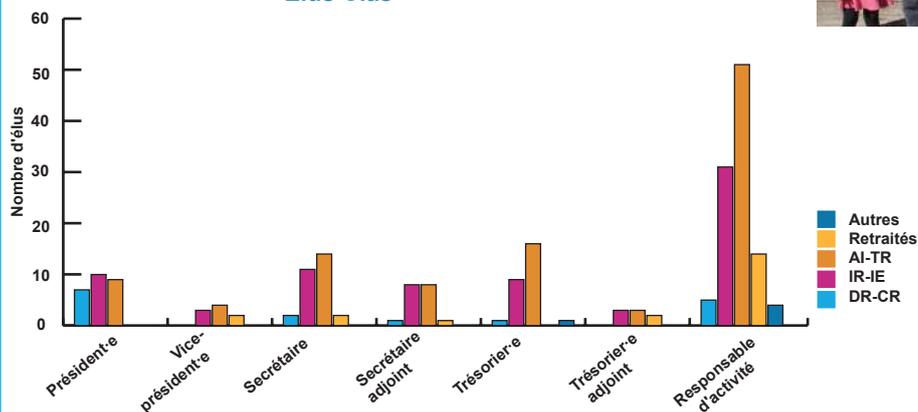


Clas Bordeaux

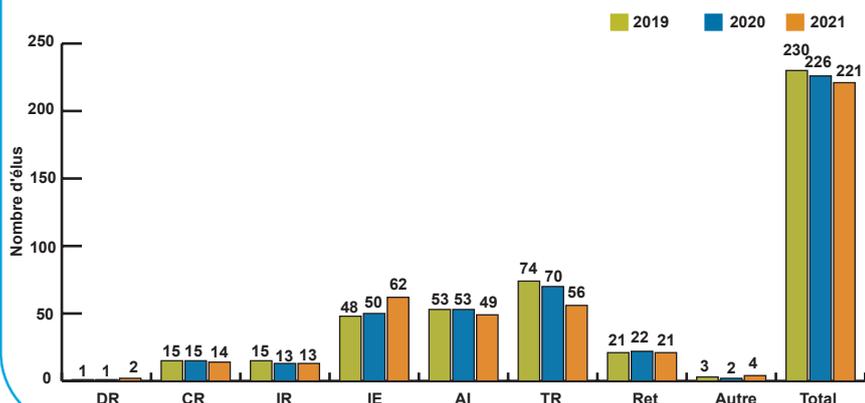
Bouger, c'est Clas !

Clas Tolbiac

Élus Clas



Catégorie professionnelle des élus



Secteur Clas

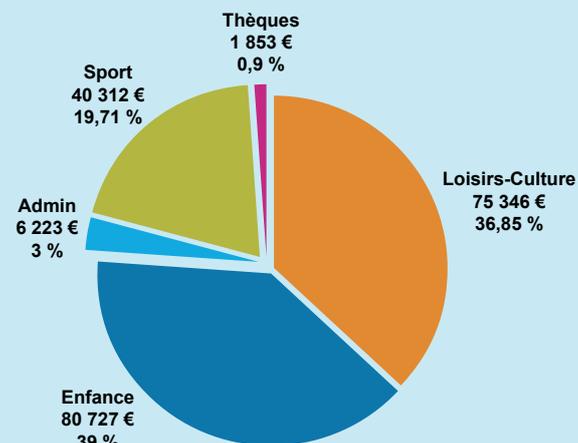
• Différents taux de subvention pour les Clas.

Coût de l'activité	Inférieur à 120 €	De 120 € à 370 €	Séjour (max 4 jours/ 3 nuits) avec un plafond subventionné max : 370 €	Subvention a posteriori
Subvention possible	Forfait 35 % ou taux 10-60 % ou coup de coeur (50 % ou 35-85 %)	Taux 10-60 % ou coup de coeur (35-85 %)	Taux 10-60 % ou coup de coeur (35-85 %) Dépassement à la charge complète de l'agent sans subvention	Forfait 35 % ou taux 10-60 % max. avec plafond obligatoire dans la limite de 25 % du budget total du CLAS

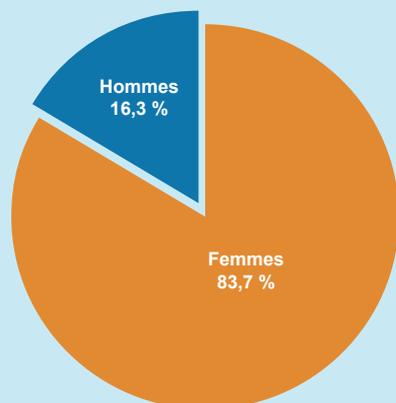
• Évolution entre les budgets votés et dépenses réelles en k€.



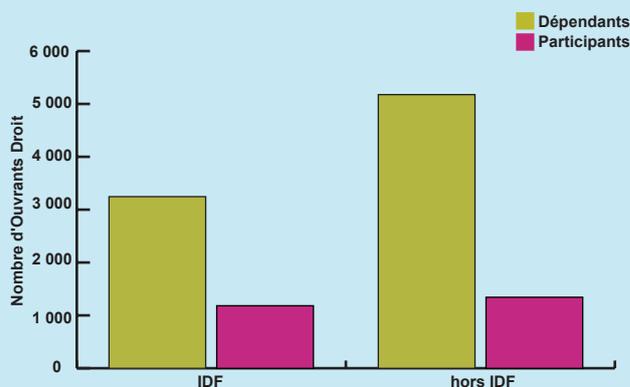
• Répartition analytique des dépenses des Clas.



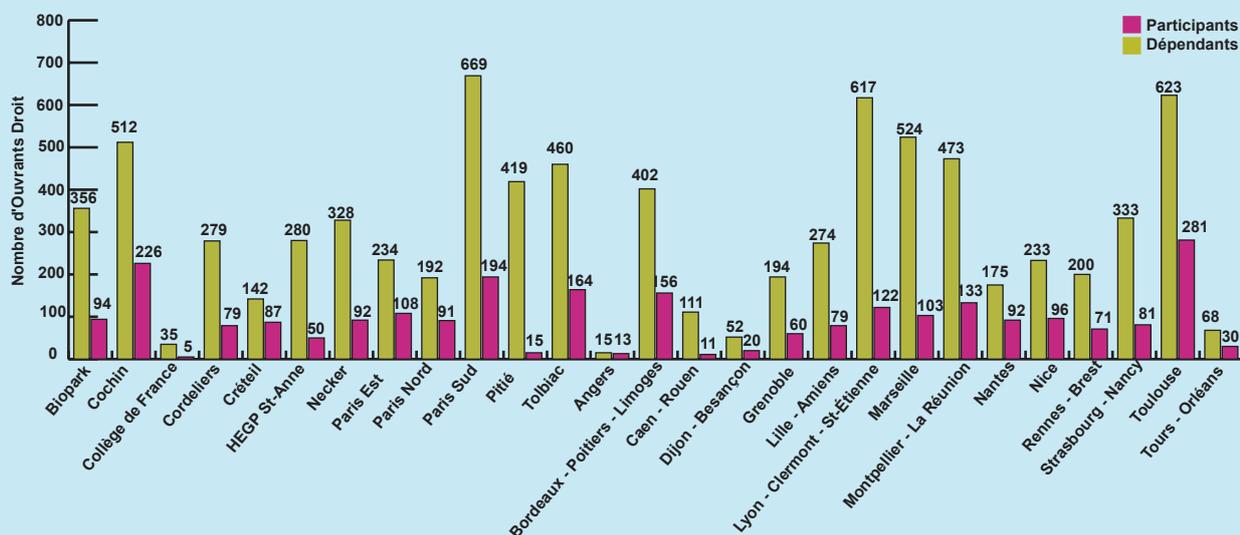
• Répartition hommes/femmes des membres élus des Clas.



• Agents dépendant des Clas par rapport aux participants IDF/hors IDF.



• Agents dépendant des Clas par rapport aux participants par Clas



Billetterie en ligne

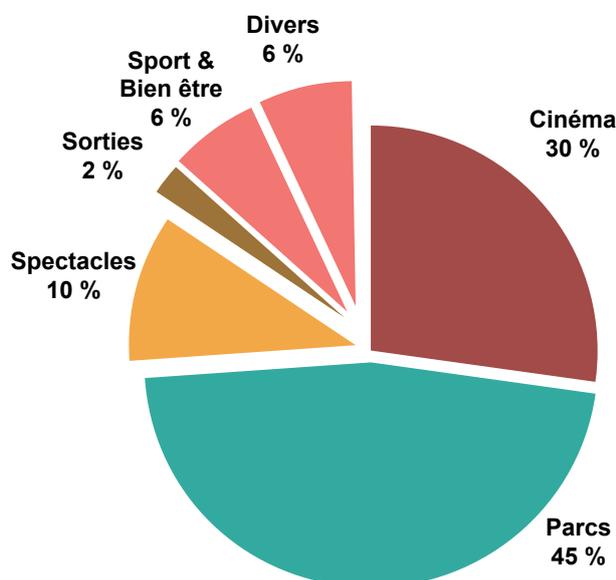
Les courbes d'utilisation mensuelle de la Billetterie montre une forte augmentation de l'activité après les mois de restrictions sanitaires. Malgré les premiers mois difficiles de l'année 2021, le montant cumulé des achats de billetterie montre une augmentation de 40 % par rapport à 2020 (année affectée elle aussi par la crise sanitaire).

Le total du montant des achats est de 87 916 € pour 1 152 commandes et une économie pour les agents de 22 173 € par rapport aux tarifs publics.

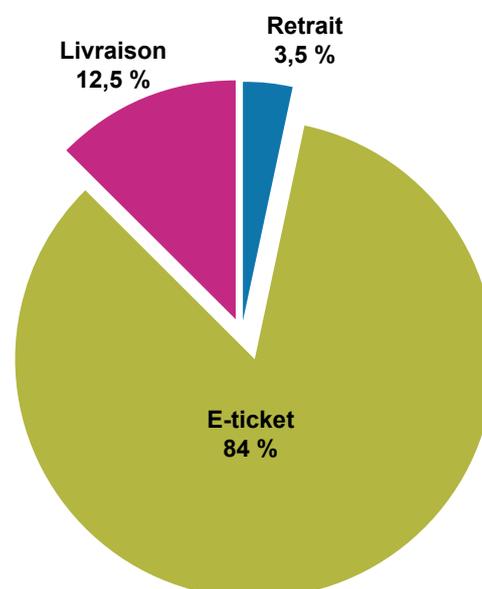
• Bilan de la Billetterie en ligne du Caes Inserm pour l'année 2021 en chiffres.

Nb d'Ouvrants Droit qui ont utilisé la billetterie en ligne	2 167
Nb de bénéficiaires qui ont fait des commandes	620
Nb total de commandes	1 152
Montant total des commandes (€)	87 916 €
Économies faites par les Ouvrants Droit (€)	22 173 €

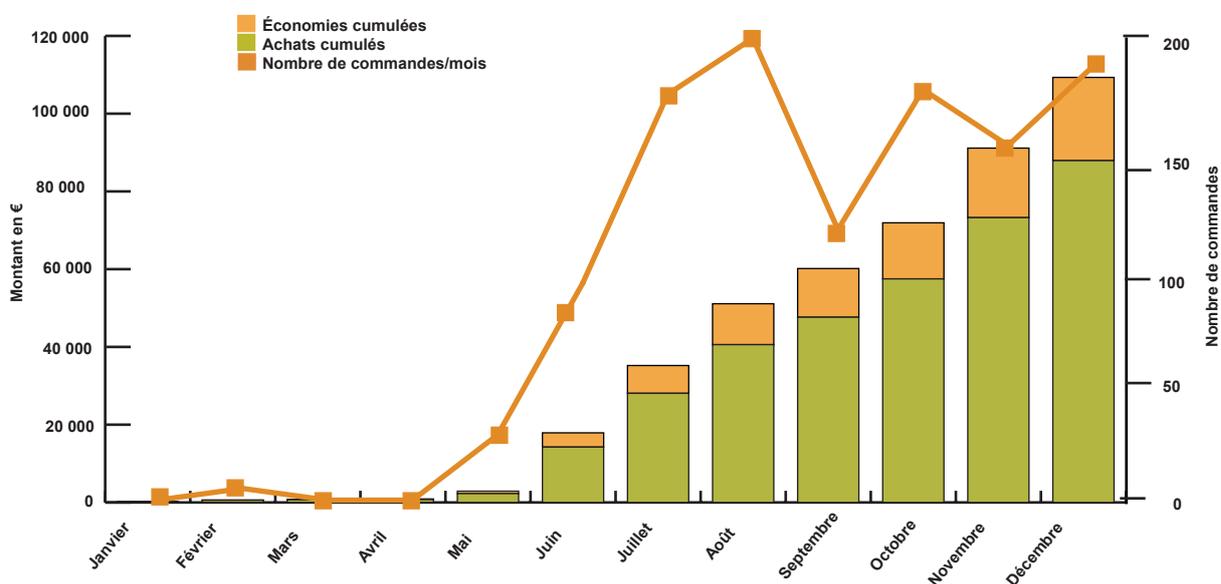
• Proportion par nature de commandes en 2021.



• Proportion par nature d'expédition des commandes en 2021.



• Montant et nombre des achats et économies réalisés par les Ouvrants Droit du Caes Inserm.



L'activité du Caes, c'est aussi celle des élus qui composent le Cnas et sans laquelle les propositions du Caes seraient inexistantes. Les élus au Cnas se sont réunis 4 fois en 2021, sur un total de 8 journées, et se sont exprimés lors de 67 votes. En raison de la pandémie à Covid-19, trois réunions sur les quatre se sont tenues par visioconférence.

Le Bureau exécutif s'est réuni 14 fois, dont 4 fois lors de Bureaux exceptionnels.

Quinze Commissions ont animés les secteurs Jeunesse, Vacances, Voyages, Loisirs-Culture, Sports et Retraités. Le secteur Solidarité a étudié 26 dossiers au cours de 9 commissions. La commission Communication s'est réunie à 7 reprises pour la préparation de nos nombreux supports de communication. Les groupes de travail (« 50 ans », « Règlement intérieur », « Télétravail ») se sont réunis un total de 11 fois.

La direction du Caes a rencontré Madame Claire Giry, Directrice générale déléguée de l'Inserm le 7 janvier, Monsieur Sylvain Bourgoïn, Directeur des ressources humaines, le 24 juin, et Monsieur Damien Rousset, Directeur général délégué à l'administration le 18 octobre. Nous avons été, tout au long de l'année, en relation avec le Bureau de la Politique Sociale puis avec le Pôle relations et actions sociales du Service juridique, des relations et de l'action sociales, ainsi qu'avec le service des Ressources Humaines, le Département du système d'information (DSI) et le Département information scientifique et communication (DISC).

Le Caes a été représenté dans différentes instances de l'Inserm : à la réunion annuelle de la Commission Nationale de la Politique Sociale, au séminaire national du service social du personnel, 7 fois à la Commission Nationale d'Aide Financière, à 2 sessions de formation « Préparation à la retraite » et à 6 « journées des nouveaux entrants ».

Le Caes a été représenté dans 13 Assemblées Générales de Comités Locaux par la participation, soit du rapporteur, de la responsable du secteur Clas, ou d'un membre du Cnas. Le secteur Clas a réuni les Clas lors de trois InterClas en visioconférence et où la participation était plus importante qu'en présentiel.

Nous avons participé à l'Assemblée Générale de 4 de nos investissements : La Palmyre (Charente-Maritime), Soustons (Landes), Prapoutel (Isère) et Le Mont Dore (Puy-de-Dôme). Nous avons également participé à plusieurs réunions de l'Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air (UNAT). Nous étions présents à l'Assemblée Générale de nos homologues de l'Adas Inrae.

Le Caes c'est aussi des publications pour garder un lien avec vous et vous informer régulièrement au travers de notre bulletin annuel accompagné de la fiche Subvention, le Rapport des secteurs & Bilan d'activité, 12 flashs mensuels d'information, 3 lettres Info-Clas, et plus de 115 annonces via la messagerie électronique, tout au long de l'année.

Mots clés :

- **Aide Ski** : Subvention pour l'équipement des enfants.
- **ALSH** : Accueil de Loisirs Sans Hébergement.
- **ASCL** : Activités Sportives, Culturelles et de Loisirs.
- **Caes** : Comité d'Action et d'Entraide Sociale.
- **Clas** : Comités Locaux d'Action Sociale (pour une représentation locale du CAES).
- **Cnas** : Comité National d'Action Sociale.
- **FFRP** : Fédération Française de la Randonnée Pédestre.
- **Jeunesse I** : Séjours de vacances, subventions des séjours a posteriori et classes transplantées, stages sportifs sans hébergement... Pour les jeunes entre 4 et 20 ans.
- **Jeunesse II** : "ALSH" et "ASCL"
- **Loisirs-Culture** : Séjours à caractère culture et de loisirs en France et à l'étranger, opéras et festivals...
- **OD** : Ouvrants Droit : Agents Inserm, actifs (fonctionnaires, contractuels et vacataires) ou retraités membres de droit de l'association.
- **Participants** : OD et leur famille participant aux activités du CAES (Ayants Droit).
- **Participations** : Somme des participants à chaque activité.
- **PIM** : Prestation Interministérielle.
- **Retraités** : Conférences, expositions, randonnées et sorties diverses...
- **SH** : Sans hébergement.
- **Solidarité** : Prêts et aides exceptionnels pour des agents en difficulté.
- **Sports** : Séjours sportifs et Coupons-Sport ANCV (Agence Nationale des Chèques-Vacances).
- **Vacances** : Séjours familiaux et subventions des séjours auprès des organismes agréés par le CAES.
- **Voyages** : Voyages en groupe et subvention de voyages en autonomie.

Actions Spéciales Covid 2021

La pandémie de Covid-19 a affecté profondément l'accès à la culture, et a fragilisé les cycles d'apprentissage des enfants scolarisés.

Nous avons mis en place en 2021 des actions « Spéciales Covid » en mobilisant une part importante de nos ressources pour l'attribution de Chèques Culture pour les Ouvrants droit et de Chèques « Rentrée Scolaire » pour leurs enfants.

Nous avons également mis sur pied le subventionnement du soutien scolaire, avec le secteur Jeunesse.

Enfin, des subventions à taux promotionnels 35-85 % ont été proposées dans l'ensemble de nos secteurs d'activité (hors Voyages).

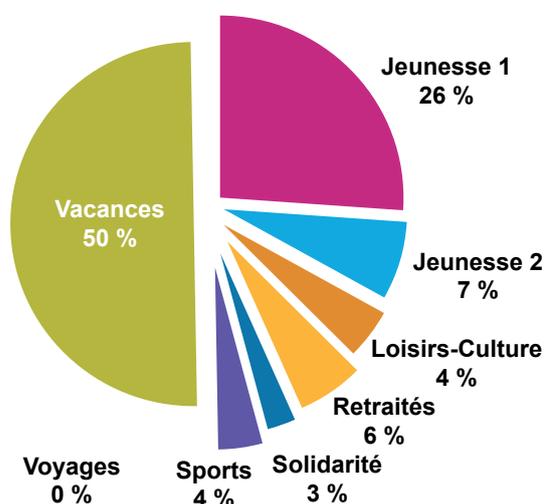
Soutien scolaire

La mise en place de la subvention Soutien Scolaire a permis à 77 familles d'offrir à leurs 89 enfants une aide scolaire, pour un montant cumulé de 30 779 € soit 346 € en moyenne par enfant, avec un taux moyen de subvention de 61 %.

Taux promotionnel 35-85 %

Hors secteur Clas, 839 familles ont pu bénéficier de subvention à taux promotionnels, grâce à nos actions « Spéciales Covid ».

• Répartition des montants des subventions 35 -85 % par secteur (hors secteur Clas).



• Répartition du nombre de dossiers de subvention 35-85 % par secteur (hors secteur Clas).

Secteur	Nb total de dossiers	35-85 %	% de 35-85 %
Jeunesse 1	449	239	53 %
Jeunesse 2	1154	162	14 %
Loisirs-Culture	104	46	44 %
Retraités	234	72	31 %
Solidarité	7	7	100 %
Sports	343	37	11 %
Vacances	1214	274	23 %
Voyages	115	0	0 %

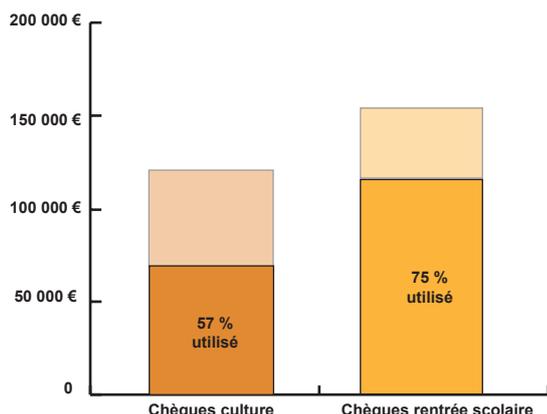
• Répartition des montants en € des dossiers de subvention 35-85 % par secteur (hors secteur Clas).

Secteur	Montant en €
Jeunesse 1	99 742 €
Jeunesse 2	26 492 €
Loisirs-Culture	16 169 €
Retraités	22 410 €
Solidarité	9 060 €
Sports	14 715 €
Vacances	190 220 €
Voyages	0 €

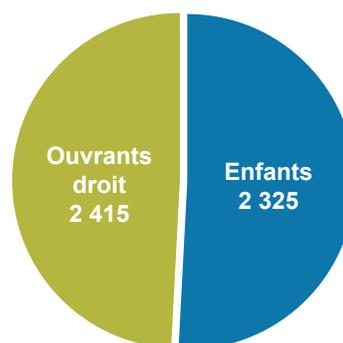
58 % des activités collectives des **Comités Locaux** (Clas), soit 135 sur 232, ont été subventionnées à taux promotionnel (forfait 50 % ou taux 35-85 %), bénéficiant à 2 151 agents Inserm.

Chèques culture et rentrée scolaire

• Montant total et montant utilisé en € des chèques culture et rentrée scolaire distribués dans le cadre de l'action spéciale



• Nombre total d'Ouvrants Droit et d'Ayants Droit bénéficiaires des chèques culture et rentrée scolaire dans le cadre de l'action spécial Covid en 2021.



Total bénéficiaires : 4 740

